



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1906 MERCREDI 8 JANVIER 2014



Centrafrique

Michel Djotodia sur la corde raide ?

L'actuel président centrafricain de transition, Michel Djotodia, survivra-t-il au sommet extraordinaire de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) convoqué pour le 9 janvier à N'Djamena, au Tchad ? Au point où en sont les choses, on peut spéculer, car près d'une année après sa prise du pouvoir par les armes, non seulement la situation dans son pays n'a fait qu'empirer, mais les partenaires de la Centrafrique doutent de plus en plus des capacités de l'ex-chef de la rébellion de la Séléka à conduire la transition jusqu'à son terme

Page 11

MEDIAS

Des pigistes et stagiaires réclament leur intégration à la fonction publique

Plus d'une centaine de journalistes stagiaires et pigistes de la communication ont manifesté mardi devant le siège de la fonction publique pour réclamer leur intégration.

Ces pigistes qui évoluent, depuis plusieurs années, dans différents médias d'Etat, notamment à l'Agence congolaise d'information, La Nouvelle République, l'Imprimerie nationale, la Radio Brazzaville ainsi qu'au Centre national de la radio et télévision accusent le gouvernement de traîner les pieds dans la prise en compte de leur situation. « Nous constatons que même des jeunes bacheliers sans une formation quelconque sont recrutés alors que parmi nous, nombreux sont passés par des écoles de formation ou ont passé beaucoup d'années sur le terrain. Nous sommes bien ici pour manifester notre sentiment de désolation », a déclaré le président du collectif, des manifestants, Hermann Babiessa,

Page 5

ÉDITORIAL

Vœux

Page 2

Université Marien Ngouabi

Les enseignants boycottent les cours



Façade principale des facultés de sciences et de droit

Suite à l'avis de grève lancé en fin d'année par les Syndicats des enseignants de l'université Marien Ngouabi, dans toutes leurs composantes, les cours sont perturbés au sein de l'unique établissement supérieur du pays depuis le 2 janvier.

Ces enseignants qui revendiquent également l'application intégrale et immédiate du

décret portant revalorisation des allocations familiales en République du Congo, reprochent à la direction rectorale la non-prise en compte de leurs revendications portant sur la concomitance du paiement des salaires des agents de l'université avec ceux des autres personnels de l'État.

Page 3

ENVIRONNEMENT

Le Renape suggère l'interdiction des objets plastiques

Après avoir mené à Pointe-Noire une enquête sur les dangers de la cohabitation de l'homme avec les objets plastiques, le Réseau national agropastoral et de l'environnement (Renape) a invité le gouvernement à étendre l'application de la loi interdisant les sacs en plastique à d'autres objets plastiques déversés dans la nature et qui causent un grand préjudice à la population. L'enquête a détecté près de 85 types d'objets plastiques usuels ou domestiques régulièrement employés dans les ménages, sur les lieux de travail, dans les usines et les commerces.

« Nous suggérons au gouvernement que la journée du 20 janvier soit une journée de réflexion sur la cohabitation harmonieuse entre les objets plastiques et l'homme », estime le Renape, fort des enseignements tirés de cette étude.

Page 22

ÉDITORIAL

Vœux

Les premiers jours de la nouvelle année étant traditionnellement réservés aux vœux, nombreux sont celles et ceux qui viendront ce matin serrer la main de Denis Sassou-N'Guesso et de son épouse dans le salon d'honneur du Palais présidentiel. Dirigeants des institutions, sénateurs et députés, élus locaux, ministres, hauts fonctionnaires, cadres supérieurs de l'armée et des forces de l'ordre, universitaires, chefs d'entreprise, représentants de la société civile et des cultes, tous diront en quelques mots au chef de l'État leur volonté de servir le Congo en cette année 2014. Et tous seront écoutés avec attention.

Au-delà du protocole rigoureux qui gère cette cérémonie, la rencontre de la plus haute autorité de la République avec les forces vives de la nation est un moment exceptionnel en ce sens qu'il témoigne de l'unité profonde du pays. Filmé et diffusé sur toute l'étendue du territoire par les médias congolais, il rappelle aux citoyens qu'ils forment une nation au sens plein du terme, que l'intérêt général est un bien commun auquel chacun se doit de contribuer à sa place et avec les moyens qui sont les siens.

En ces temps troublés où la mort et la violence rôdent à notre porte, déstabilisant nos plus proches voisins et menaçant indirectement notre propre existence, ce rappel est vital. Il témoigne, tout d'abord, de l'unité retrouvée du peuple congolais au terme d'épreuves semblables à celles que vivent aujourd'hui ses frères d'Afrique centrale. Il montre, ensuite, que la paix intérieure est un capital commun, collectif, auquel rien ne doit porter atteinte.

2014, chacun le sait en son for intérieur, sera une année charnière. Marquée par des scrutins électoraux majeurs, cette année verra à coup sûr le Congo accélérer sa marche en avant sur la voie du progrès si du moins l'intérêt national l'emporte sur les intérêts individuels. Et c'est bien à cette tâche commune que chacun doit s'attacher.

S'il est donc un vœu que l'on doit formuler en ce début d'année, c'est bien que les poignées de main échangées ce matin avec le couple présidentiel ne soient pas de simples gestes protocolaires, mais traduisent la volonté de chacun d'œuvrer, à sa place, à la renaissance du Congo.

Les Dépêches de Brazzaville

PARTI DU PEUPLE CONGOLAIS

Le président a été suspendu

Roger Dieudonné N'Zaba a été sanctionné pour une durée de six mois. Il s'agit de la décision n°001/P.P.C/C.E.N du 4 janvier 2014 portant suspension du président du bureau exécutif national du Parti du peuple congolais (PPC).

Cette décision a été prise au cours de la session extraordinaire qui a réuni les deux tiers des membres du bureau

de cette formation politique. Le président du PPC a été suspendu pour : la non-tenu des promesses ; l'abus d'autorité sur les instances du parti ; la nomination d'une commission ad hoc remplaçant les instances du parti issues du congrès du 26 février 2012 ; la confiscation du matériel du parti ; enfin, pour les nominations excessives de personnes étrangères au

parti à certains postes, sans consulter au préalable les instances habilitées. Pendant cette période, Paul Marie MPouele assurera l'intérim jusqu'à la tenue du prochain congrès national extraordinaire. Il est noté que dans cet intervalle, les membres du bureau peuvent également être sanctionnés pour les mêmes fautes.

Josiane Mambou Loukoula

VIE DES PARTIS

Les sages de l'arrondissement 8 ouvrent leur porte à la DRD

En remettant une clé symbolique au président de la Dynamique Républicaine pour le Développement (DRD), Helot Matson Mampouya, les sages de l'arrondissement 8 Madibou ont, à travers ce geste, ouvert leur porte à cette formation politique.

L'acte a eu lieu le 5 janvier à l'occasion d'un grand meeting tenu à l'école primaire de cet arrondissement, devant une foule immense venue pour la circonstance. Au cours de ce rassemblement dit de prise de contact et de dialogue avec la base, le président du parti a, tout en souhaitant une bonne et heureuse an-

née 2014 à ses militants, appelé ces derniers à renforcer l'amour fraternel, la cohésion et le dialogue entre eux.

À cette même occasion, il a expliqué à la foule les symboles du parti, avant de rendre un hommage au premier président de la République du Congo, l'abbé Fulbert Youlou, dont la manière d'être et de vivre aura été un exemple à suivre dans notre vie de tous les jours. Plusieurs discours ont été lus, parmi lesquels celui lu par une fillette de neuf ans, qui a déclaré que la DRD était le type même de cette composante qui manquait à la jeune

filie de cet arrondissement. Elle a invité les dirigeants de ce parti à véhiculer partout le message de paix et de concorde nationale pour le bien-être de tous les Congolais, quelles que soient leurs origines.

Le sénateur Léonard Sita Bitori a, pour sa part, exhorté la jeunesse de Madibou à être sereine et à ne pas se laisser emporter par les mauvaises langues dont le but n'est que de déstabiliser le parti. Il faut rappeler que c'est la première fois que ce parti était reçu à Madibou.

Jean Jacques Koumbemba

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LES INÉGALITÉS

1,5 milliard de FCFA pour le financement du PCPA

Une Convention de partenariat stratégique a été signée ce 7 janvier à Brazzaville entre le ministère de l'Économie, des Finances, du Plan, du Portefeuille public et de l'Intégration, représenté par le ministre délégué Léon Raphaël Mokoko, et le Comité français pour la solidarité internationale (CFSI), pour le Programme concerté pluri-acteurs (PCPA-Congo), représenté par son délégué général, Jean-Louis Vielajus.

Le Programme concerté pluri-acteurs (PCPA)-Congo est un programme de coopération innovant dont l'élaboration et la mise en œuvre sont effectuées dans le cadre d'une concertation permanente entre les Organisations de la société civile (OSC), et entre elles et les pouvoirs publics. C'est un outil de coopération qui permet aux OSC du Nord et du Sud d'échanger et de progresser ensemble afin de créer une réelle dynamique collective, et qui s'adresse aussi aux internationaux.

Le PCPA est réalisé avec le soutien financier de l'Agence française de développement (AFD), du ministère du Plan de la République du Congo et de l'Union européenne. Il est placé sous la responsabilité administrative et financière du CFSI. Il a démarré au Congo en 2008 et fait suite au programme Dialogue Citoyen mené de 2004

à 2007. L'enjeu du programme dans les trois années à venir (2014-2016) est de poursuivre le renforcement de la société civile congolaise en vue de sa participation à l'élaboration et au suivi des politiques publiques dédiées à la lutte contre la pauvreté et les inégalités, aux niveaux national et local. En effet, le PCPA-Congo a été bénéficiaire pendant 2 ans, en 2010 et 2011, d'une subvention du gouvernement congolais, désignée comme contrepartie du gouvernement au PCPA du Congo. La convention signée ce jour résulte des différents échanges engagés auprès du ministre délégué du Plan et de l'Intégration et des services pour garantir la participation financière du gouvernement congolais au renforcement des capacités de la société civile du Congo, à travers la mise en œuvre du PCPA-Congo.

En effet, le PCPA-Congo a pour objectif global de renforcer la société civile congolaise et sa participation à l'élaboration et au suivi des politiques publiques dédiées à la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Il a trois objectifs : renforcer la crédibilité et l'exemplarité des OSC congolaises, renforcer la structuration collective et l'expertise de la société civile congolaise ; renforcer la contribution de la société civile lo-

cale des territoires. Ce programme rassemble actuellement 121 membres de la société civile et des pouvoirs publics congolais et français et sa mise en œuvre s'étend sur 7 départements du Congo : la Bouenza, Brazzaville, la Cuvette, le Niari, les Plateaux, Pointe-Noire et la Sangha. La convention signée ce jour définit le contenu du partenariat stratégique entre ministère de l'Économie, des Finances, du Plan, du Portefeuille public et de l'Intégration et le CFSI, en tant que ONG garante du PCPA-Congo pour la période 2014-2016. Le ministère de l'Économie et des Finances s'engage, entre autres, à soutenir les activités du PCPA sur les thématiques et plusieurs axes stratégiques suivants : la crédibilité des associations à travers le renforcement des pratiques associatives, la représentativité de la société civile à travers les plates-formes thématiques, etc.

À noter que la contrepartie congolaise s'élève à cent millions de FCFA, pendant trois ans. Celle de l'AFD à 1,5 milliard FCFA. Le Fonds européen de développement (FED) finance déjà une partie de ses activités à travers le Programme d'actions pour le renforcement de l'État de droit et des associations (Pareda).

Guillaume Ondzé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Sociétés : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpana

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyrique Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat, Brice Tsébé, Irin Mauouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescngo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

REVENDEICATIONS SOCIALES

L'Université Marien-Ngouabi paralysée par la grève du personnel

À la demande du Syndicat des enseignants du supérieur (Synesup), du Syndicat national de l'université (Synalu) et du Sypenes, les cours sont perturbés à l'Université Marien-Ngouabi depuis le 2 janvier.

Tout le personnel et notamment les enseignants de l'unique établissement public d'enseignement supérieur au Congo, ont bel et bien suivi l'appel à la grève lancé le 28 décembre par le Collège intersyndical.

Que ce soit aux facultés des Sciences techniques et de Droit, à l'École normale supérieure ou à la faculté des Lettres et Sciences humaines, Les Dépêches de Brazzaville ont fait le même constat, lundi : à peine quelques étudiants sont présents. « Les professeurs sont en grève. Voilà pourquoi nous sommes dehors », nous a répondu un étudiant à la faculté des Sciences.

En effet, dans leur déclaration, les syndicats de l'Université Marien-Ngouabi reprochent à la direction rectoriale la non-prise en compte de leurs revendications

déposées le 25 mai 2013. Il s'agit, entre autres, de la concomitance du paiement des salaires des agents de l'université avec ceux des autres personnels de l'État pour, disaient-ils, mettre fin sans délai au paiement par « délestage » des salaires. Pour eux, jusqu'au 28 décembre, les salaires des travailleurs, les heures complémentaires et supplémentaires, les heures d'encadrement des thèses et mémoires n'étaient toujours pas payés comme d'habitude.

L'allocation familiale pose aussi problème

Le personnel universitaire revendique également l'application intégrale et immédiate du décret n°2012 du 7 janvier 2012 portant revalorisation des allocations familiales en République du Congo. Selon eux, ils perçoivent toujours 2.000 FCFA au lieu de 5.000 FCFA comme les autres agents de l'État. L'intersyndicale exige ensuite la rédaction et la mise en œuvre sans délai des textes relatifs au reclassement des promus du Cames et aux indemnités et primes diverses, sur



L'entrée de la Faculté des lettres et sciences humaines

la base des conclusions de la commission sur l'applicabilité intégrale du statut du personnel de l'Université Marien-Ngouabi. Par ailleurs, les syndicats demandent aux autorités d'opérer immédiatement un mouvement profond et général du personnel de la direction des Affaires financières à l'Université Marien-Ngouabi.

Conditions de reprise des activités

Les syndicalistes conditionnent la reprise effective du travail par la satisfaction totale de toutes leurs revendications. Selon un syndicaliste que nous avons joint au téléphone, en dépit de deux des quatre revendications prises en compte - notamment le paiement des salaires des tra-

vailleurs, les heures complémentaires et supplémentaires, les heures d'encadrement des thèses et mémoires du mois de décembre ainsi que la signature des textes relatifs au reclassement des promus du Cames et aux indemnités et primes diverses - le mouvement se poursuit.

Parfait Wilfried Douniama

ÉDUCATION

La fondation JED crée une « auberge de l'excellence »

À travers ce foyer, la fondation Jeunesse éducation et développement (JED) entend apporter une assistance multiforme aux meilleurs élèves du Congo après l'obtention du baccalauréat. Ceux d'entre les lauréats n'ayant pas d'assises familiales à Brazzaville seront reçus dans cette "auberge de l'excellence".

La présidente de cette fondation, Esther Ahissou Gayama, a annoncé la nouvelle le 6 janvier, lors de la cérémonie de remise de distinction des meilleurs élèves des établissements scolaires publics et privés ainsi que des écoles spéciales au titre de l'année académique 2012-2013.

« C'est un projet qui dure depuis plus de trois ans. Nous avons donc actuellement en location une maison d'habitation que nous sommes en train d'équiper, car nous constatons que la plupart des lauréats, surtout ceux qui viennent de l'intérieur, après l'obtention de leur Baccalauréat ont des difficultés de logement à Brazzaville. Ils vivent pour la plupart dans des conditions douteuses ne favorisant pas des études harmonieuses, et sont souvent confrontés aux problèmes de déplacement. Cette première auberge de l'excellence, que nous souhaitons inaugurer avant la fin du premier trimestre, va recevoir essentiellement

dix lauréats de l'intérieur », a déclaré Esther Ahissou Gayama.

Au total, vingt-trois élèves ont été primés au cours de la septième édition de « Premier des meilleurs », dont le niveau d'études varie de la classe de CM2 à celle de

Qui a-t-on primé ?

Concernant la première catégorie, les élèves venus de dix départements ont été primés avec des moyennes allant de 13,20 et 17,47. La distinction des lauréats des écoles spéciales a été décernée à

nées catholiques. Les moyennes des élèves primés varient entre 11,07 et 19,12.

Cinq élèves ont reçu le prix de meilleur lauréat par niveau d'études. Issus des écoles publiques, ils ont obtenu une

et de 17,47 pour Scill Taylor Ngandzion, candidat au brevet d'études du premier cycle (BEPC). Élève à l'école militaire préparatoire Général-Leclerc, ce dernier a également été primé meilleur élève du département de Brazzaville ainsi que meilleur élève des écoles spéciales.

Dans l'objectif de promouvoir le mérite à travers l'excellence, la fondation distingue, depuis sept ans, des élèves venus de divers établissements scolaires, avec la collaboration de 303 collèges et 43 lycées de tout le territoire. Grâce à cette initiative, plusieurs lauréats ont obtenu des bourses d'études en Chine, en Turquie, aux États-Unis, au Maroc et récemment à Cuba. « 2013 ayant été instituée Année de l'éducation, JED s'emploie à apporter sa contribution à la réalisation de cette promesse. Il ne suffit pas de primer des élèves, si méritants soient-ils, ni de les couvrir de cadeaux saisonniers et rituels, mais il faut aussi s'engager à en faire des citoyens imprégnés de valeurs positives. Pour y arriver, l'État, la société civile et les personnes individuelles doivent s'impliquer afin d'affronter ensemble les défis du moment et apporter des remèdes adaptés aux crises de tous ordres », a indiqué la présidente de ladite fondation.

Josiane Mambou Loukoula



Scill Taylor Ngandzion recevant le trophée

terminale. Les lauréats ont été répartis en quatre catégories : par département, par niveau d'études, ceux ayant réussi les examens d'État, et ceux des écoles spéciales.

cinq établissements scolaires : le lycée d'excellence de Mbounda, l'école militaire préparatoire Général-Leclerc, l'Institut national des aveugles du Congo, l'Institut de jeunes sourds de Brazzaville ainsi que des écoles convention-

moyenne allant de 15,08 à 18,98. Deux élèves ont reçu la distinction de meilleur élève aux examens d'État élémentaires, avec une moyenne de 9,07 pour le candidat au certificat d'études primaires (CEPE), Yvon Ermane Massamba,

**MOT DE CIRCONSTANCE DU MINISTRE D'ETAT, MINISTRE
DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE A L'AUDIENCE ACCORDEE AU BUREAU EXECUTIF NATIONAL DE
LA CONCERTATION POUR LA REVALORISATION
DE LA PROFESSION D'ENSEIGNANT (CRPE)**

Le Général de division FLORENT NTSIBA

Brazzaville, 6 janvier 2014

-Messieurs les ministres,

-Monsieur le Président du Bureau exécutif national de la Concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant (CRPE) ;

-Mesdames et messieurs les membres du Bureau exécutif national de la CRPE ;

-Chers Collaborateurs

En mon nom propre et en celui de mes collègues en charge des enseignements primaire, secondaire et technique, je vous remercie pour la tenue de cette rencontre qui réaffirme le caractère permanent de nos échanges au sein du Comité national du dialogue social.

L'option de nos rencontres revient à chacune des trois composantes de notre Comité, en l'occurrence au gouvernement, aux organisations patronales et aux syndicats des travailleurs.

Pour la présente initiative qui témoigne de votre engagement dans la voie du dialogue fécond, je vous adresse mes félicitations les plus chaleureuses.

Je vous prie également d'accepter mes remerciements les plus sincères pour les mots aimables que vous avez eus à l'endroit du Président de la République, Son Excellence Denis SASSOU-NGUESSO, à travers vos vœux les meilleurs pour l'année nouvelle et qui lui seront transmis avec célérité.

J'ai noté, avec une attention soutenue, tout l'intérêt que vous portez à la tenue de la prochaine session du Comité national du dialogue social.

L'organisation de la session bilan de notre activité en 2012 est imminente. Elle permettra d'évaluer le chemin parcouru et les performances réalisées, l'année dernière, par le Comité national du dialogue social.

Partie prenante à cette session, la CRPE apportera, comme à l'accoutumée et nous en sommes convaincus, sa contribution pertinente sur les préoccupations qui seront incessamment examinées par le Comité national du dialogue social.

Nous nous réjouissons de l'attitude responsable et patriotique de la CRPE, loin de l'anarchie, du trouble à l'ordre public et de la volonté nue de mise en péril des institutions de la République.

Pour sa part, le gouvernement s'est engagé et a confirmé la prise en charge des effets des négociations du 12 août 2013, avec les partenaires sociaux, dans le budget de l'Etat exercice 2014.

Le Comité national du dialogue social veillera au respect, par toutes les parties concernées, de la conformité à la loi des initiatives entreprises et des actes posés en matière de revendication sociale et de grève.

Dans notre pays, le droit de grève est formellement reconnu par la législation en vigueur.

Toutefois, la grève demeure régie par des dispositions juridiques appropriées qui ne laissent nulle place au désordre mais, bien au contraire, engagent totalement la responsabilité de ses auteurs.

Dans son essence, la grève reste l'ultime recours lorsque tous les voies et moyens offerts par la concertation, le dialogue et la négociation ont été épuisés.

Même lorsqu'elle devient inévitable, la grève répond toujours à des critères bien spécifiés par les textes en vigueur. Nous sommes tous comptables devant les exigences et les rigueurs de la loi.

Quels que soient leurs mobiles, les revendications syndicales n'autorisent pas tout. Elles ne peuvent surtout être placées au-dessus de l'intérêt supérieur de

la Nation.

C'est pourquoi la grève ne saurait s'apparenter à la destruction de l'outil de travail, encore moins à des violences sur les enfants innocents dans leurs crèches et leurs garderies, comme ce fut le cas en mars et avril 2012.

La destruction des biens expose les initiateurs de la grève et les auteurs de vandalisme à des poursuites pénales, conformément aux dispositions en vigueur articulées au nom de l'Etat de droit.

Les personnes ayant subi des préjudices, suite à des mouvements de grève, sont couverts par la loi.

Aucun dirigeant syndicaliste impliqué dans des actes répréhensibles ne peut empêcher aux victimes d'exiger justice et réparation.

Dans ce cas, les propriétaires des biens détruits disposent de toute la latitude nécessaire pour ester en justice contre les organisateurs de la grève ainsi que les participants coupables d'actes de violence et de destruction.

Il sied aussi de rappeler que l'adhésion à la grève est volontaire et aucune participation sous contrainte ou menace ne pourrait être tolérée.

A l'école du syndicalisme et aux antipodes de l'anarcho-syndicalisme, l'humilité commence par l'apprentissage et la connaissance de la loi qui régit le monde du travail et sous-tend les relations professionnelles.

La belle leçon qu'il nous faut retenir et intégrer dans notre grille d'action porte, une fois de plus, sur les vertus inaltérables et le caractère irréversible du dialogue social, en tant qu'outil qui apaise les tensions et rapproche les acteurs, notamment dans la prévention et la résolution des conflits susceptibles de survenir dans les relations de travail.

La tolérance est foncièrement une vertu. Elle est le sens même de la diversité qui caractérise notre comité.

La sagesse nous invite à ne guère naviguer aux extrêmes généralement envahis par les bancs de sable, mais plutôt d'avancer au beau milieu du fleuve en eau profonde.

« MEDIO TUTISSIMUS IBIS »
(Le milieu est le chemin le plus sûr).

C'est par cette devise généralement comprise comme une incitation à la modération que le SOLEIL confiait à regret son char à son fils PHAËTON en lui recommandant de ne pas monter trop haut, de peur d'embraser le ciel, ni de descendre trop bas, au risque d'enflammer la terre, mais de s'efforcer de rester entre les deux.

Le conseil ne servit à rien, car PHAËTON perdit le contrôle de son attelage et ZEUS se vit contraint de le foudroyer pour éviter des désastres encore plus graves.

Cette incursion dans la mythologie grecque ancienne permet une meilleure illustration de notre perception du dialogue qui pourrait se résumer à la recherche permanente du point d'équilibre pour asseoir le compromis utile.

Dans une telle vision, le juste milieu reste la voie la plus sûre.

C'est tout le sens à donner aux accords du 12 août 2013 négociés patiemment 2 mois durant, accords qui nous lient tous et que nous sommes tenus de respecter.

Alors ni victimes, ni bourreaux. Encore moins ennemis.

Rien ne vaut plus que de naviguer ensemble dans le bateau de la responsabilité, du patriotisme.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Idées-forces sujet en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « Dix ans de fonctionnement ne suffisent, certainement, pas à faire de la Cour constitutionnelle une institution expérimentée. Mais ce temps ne l'autorise pas, non plus, à demeurer, toujours, balbutiante. C'est pourquoi, elle s'efforce de développer quelques initiatives, au nombre desquelles la mise en ligne de son site web »

Auguste Iloki, président de la Cour constitutionnelle, dans l'agenda 2014 de l'institution

□ « Il ne suffit pas de primer des élèves, si méritants soient-ils, ni de les couvrir de cadeaux saisonniers et rituels, mais il faut aussi s'engager à en faire des citoyens imprégnés de valeurs positives. »

Esther Ngayama, présidente de la fondation JED, le 6 janvier, lors de la cérémonie de distinction des meilleurs élèves du Congo.

□ « Le conflit centrafricain n'est pas religieux. Il est politique. »

Kobine Layama, Imam de Bangui, le 7 janvier 2013 sur RFI

□ « Il est difficile de ne pas avoir confiance en une cour de justice. »

Robinson Jean-Louis, 2^e à l'élection présidentielle Malgache, Jeune Afrique, 7 janvier 2013.

□ « Les oeuvres d'Afrique centrale ont toujours plus la cote que celles d'Afrique de l'Ouest. »

Bernard Dulon, Français expert d'art et collectionneur, dans Les Dépêches de Brazzaville/ le magazine N°5 février 2006

□ « La baisse des charges sociales sur les bas salaires conduit en effet à moyen terme à une baisse des charges sociales sur les salaires les plus élevés. »

Patrick Arthus, directeur de la recherche économique Netixis, dans l'éco sans tabou. Le Point, 6 mars 2013.

COMMUNICATION

Les journalistes pigistes réclament leur intégration à la Fonction publique

Plus d'une centaine de journalistes stagiaires et pigistes ainsi que d'autres agents du ministère de la Communication évoluant dans des médias d'État ont manifesté, le 7 janvier à Brazzaville, devant le ministère de la Fonction publique, pour exprimer leur mécontentement suite au non aboutissement de leurs dossiers d'intégration.

Cette prise d'assaut du ministère de la Fonction publique dans la matinée suivi d'un concert de casseroles a fait réagir la police qui n'a pas hésité à disperser les manifestants. Parmi ce collectif, on peut citer les journalistes travaillant à l'Agence congolaise d'information, à la Nouvelle République, à l'imprimerie nationale, à la Radio Brazzaville et dans les différentes agences du Centre national de la radio et télévision (Cnrtv).

Selon Hermann Babiessa, président du collectif, le ministère de la Communication n'a même pas bénéficié d'un quota de recrutement au titre de l'année 2013. Outre leur intégration, la plupart des agents ne bénéficient même pas de leur prime de stage alors qu'ils comptabilisent une ancienneté de quatre, voire de plus de dix années dans les services de communication.

Pas de quota pour la communication !
« Si l'État recrute, pourquoi ne pas penser à nous ? Au terme des démarches administratives au ministère de la Fonction publique on nous a répondu qu'il y avait des quotas pour d'autres ministères dont celui de l'Enseignement et non pas pour le ministère de la Communication. Des

bénévoles, il n'y en a pas qu'à l'enseignement, il y en a partout », a indiqué Hermann Babiessa, président du collectif. Et d'ajouter : « Nous constatons que même des jeunes bacheliers sans une formation quelconque sont recrutés alors que parmi nous, nombreux sont ceux qui sont passés par des écoles de formation ou qui ont passé beaucoup d'années sur le terrain. Quelles expériences professionnelles ont les bacheliers ? Nous sommes bien ici pour manifester notre sentiment de désolation. »

À la suite de leur dispersion par la police, les membres du collectif des journalistes se sont entretenus avec le conseiller juridique du ministre. Un compromis a vraisemblablement été trouvé. Ainsi devront-ils revenir prochainement munis de leurs dossiers. Ensuite des tractations pourront se poursuivre afin d'aboutir à l'octroi d'un quota pour le recrutement de 2014. Pour ceux dont les dossiers sont déjà à la Fonction publique, ils devront remonter cette information avec le numéro de bordereau comme justificatif. Le conseiller a affirmé devant les manifestants que le ministre examinera la situation. « Nous sortons de cette concertation à moitié satisfaits parce que nous sommes au Congo. En effet parfois l'on peut nous prendre au mot et être déçus par la suite », a déclaré Hermann Babiessa.

Une situation latente

Certains manifestants pointent du doigt le ministère de la communication alors que d'autres accusent la

Fonction publique qui conçoit mal la répartition des quotas au niveau des différents ministères.

En 2002 par exemple, le ministère de la Communication avait reçu un quota de pigistes journalistes à recruter et il y a eu des oubliés. En 2010, ce ministère a reçu un quota de 384 places alors que dans la réalité, le nombre de pigistes n'atteignait pas les 200. D'où la possibilité de tous les recruter. Or moins de 100 journalistes ont intégré la fonction publique. À qui ont donc été attribuées les autres places ? Informés de cette situation, les pigistes concernés avaient saisi le ministère de la Justice, le médiateur de la République, la direction générale de la sécurité territoriale, la direction générale de la police, la gendarmerie et la présidence de la République.

Ce que l'on sait, c'est que ce pot aux roses fut géré par des personnes mal intentionnées du ministère de la Communication qui s'en sont mis plein les poches en vendant à des non journalistes, les places attribuées et à des prix exorbitants. « Cette situation devait être réglée depuis 2010. Surtout que chaque année le ministère de la Communication bénéficie de 100 places de souveraineté. Qu'en fait-il ? », s'est interrogé un manifestant, fustigeant le comportement du ministère de tutelle et clamant : « Trop c'est trop ! Il faut que l'on sorte de notre sommeil. La récréation a trop duré. »

Nancy France Loutoumba et Fortuné Ibara

GENDARMERIE NATIONALE

Une centaine de nouveaux promus au 1^{er} trimestre

Huit officiers supérieurs, six officiers subalternes (sous-lieutenants/capitaines) et quatre-vingt-onze sous-officiers ont porté leurs nouveaux insignes de grades, le 7 janvier, au cours d'une cérémonie solennelle présidée par le commandant de la Gendarmerie nationale, le général Paul Victor Moigny.

La cérémonie organisée au commandement de la Gendarmerie nationale, situé à Bacongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, s'est déroulée en présence des parents, amis et connaissances des heureux récipiendaires. Le commandant de la Gendarmerie nationale a rappelé aux promus que l'avancement était un acte de commandement permettant de récompenser les personnels qui se sont manifestés de manière très positive au courant de l'année. « Ceux qui ont eu la promotion en ce jour doivent se sentir donc fiers d'avoir été choisis par le commandement pour être avancés au 1^{er} trimestre. Je vous exhorte à ne pas considérer cette promotion comme étant une fin en soi, mais plutôt comme une stimulation dans l'exercice de vos mis-

sions quotidiennes », a invité Paul Victor Moigny.

S'adressant aux gendarmes n'ayant pas eu la chance d'être inscrits au tableau d'avancement au titre de cette année, il leur a demandé de ne pas se décourager car le commandement ne les a pas oubliés. La prochaine occasion, a-t-il espéré, sera la leur. Il a également demandé à tous les personnels de redoubler d'ardeur, d'efficacité pour plus de rendement parce que la République les demande.

Le rappel à l'ordre des chefs

Le général Paul Victor Moigny a, par ailleurs, rappelé à tous les chefs la nécessité de la question de la notation des personnels qui est une opération fondamentale. Elle ne doit pas dépendre, a-t-il insisté, essentiellement de l'avancement. « La notation doit se faire chaque année et au quotidien de telle sorte qu'au bout de trois années, elle doit refléter réellement le comportement de l'individu sur trois années comme cela se doit. Nous avons souvent constaté ces derniers temps que les chefs ne notent plus leurs hommes et atten-

dent la période de l'avancement pour pouvoir apporter des annotations qui sont parfois fallacieuses et très peu proches de la réalité. Donc je demande à partir de ce jour, que tous les chefs hiérarchiques assurent la notation de leurs personnels d'année en année et de manière quotidienne », a-t-il martelé. Promu au grade de commandant, le chef de division emploi et entraînement des forces à la direction de l'organisation et de l'emploi, Mesmin Lemany Tsiki, pense qu'il doit multiplier les efforts pour être toujours élevé de la même manière. « Le 1^{er} trimestre, il faut d'abord le mériter. Les autres n'ont pas démerité, mais il émane de la volonté du commandement qui a porté, au regard du quota, le choix sur moi. Ce matin je suis dans la joie, j'ai changé de cap, le mode de vie doit changer, le comportement, le mode de travail aussi. Mon secret est d'arriver à temps au boulot avant les chefs, répondre à toutes les tâches qui me sont confiées avec efficacité et rigueur, bref être discipliné et travailleur », a-t-il expliqué.

Parfait Wilfried Douniama

BONNE ANNÉE-2014

**POUR VOS CADEAUX
EN PEINTURE, SCULPTURE,
CÉRAMIQUE ET VASES MURAUX :
UNE SEULE ADRESSE :
LE MUSÉE GALÉRIE
DU BASSIN DU CONGO**

**LE MUSÉE DU BASSIN DU CONGO
SIS DANS L'ENCEINTE
DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE**

ANNONCE RECRUTEMENT DIRECTEUR DES RISQUES ET DE LA CONFORMITÉ

Une Banque de la place, filiale d'un grand groupe français recherche son Directeur des Risques, membre du comité Exécutif.

Missions :

- Mettre en œuvre la stratégie et piloter les engagements : contre analyse crédits, surveillance des engagements,
- Garantir la communication, le reporting et les alertes auprès des instances concernées...
- Elaborer et suivre le budget de sa direction
- Développer la motivation et le professionnalisme de l'équipe

Formation initiale :

- Titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 en Banque/Finance ou équivalent

Expérience :

- Vous disposez d'une expérience avérée sur une fonction similaire au niveau d'un siège bancaire avec une dimension de pilotage et d'animation d'un réseau décentralisé.
- Vous justifiez d'une expérience reconnue dans le management d'une équipe.

Envoyer CV et prétentions à annoncerh2013@yahoo.fr

Le numérique et vous

Logiciel WhatsApp : pour échanger des SMS sans payer

Les technologies mobiles filent à grande vitesse. Après le succès du BBM (BlackBerry Messenger), c'est au tour de l'application WhatsApp de faire le bonheur des mordus des SMS. Bien sûr, il n'y a pas que la voix dans le téléphone, il y a aussi et surtout les messages instantanés et WhatsApp l'a bien compris.

L'application mobile de messagerie multiplateforme vous permet d'échanger des messages sans avoir à payer pour vos SMS. Ce n'est pas étrange. Lorsque vous faites habituellement des SMS vous êtes facturés sur votre crédit. Et c'est parfois onéreux, surtout lorsque vous communiquez avec une personne utilisant un réseau différent. Les tarifs intra réseaux pour les SMS sont parfois de l'ordre de 40 FCFA.

Vous pouvez économiser cet argent si vous téléchargez WhatsApp Messenger disponible pour iPhone, BlackBerry, Android, Windows Phone et Nokia. Ces appareils peuvent communiquer désormais entre eux !

Pour cela, cette application se base sur les échanges via le forfait données de votre opérateur mobile (3G+, Edge) utile à votre connexion Web ou courriel sans jamais décompter une seule fois de texto dans votre forfait SMS. Cela permet d'échanger du texte, des photos, de la vidéo ou des messages audio vers n'importe quel Smartphone sous Android, Symbian, iOS, Windows Phone, BlackBerry OS ou Nokia.

À côté de WhatsApp Messenger que les jeunes branchés ont tous fini par installer sur leur Smartphone, BBM n'a pas dit son dernier mot. Depuis le 21 octobre dernier, il est possible d'utiliser cette application sur un Smartphone sous Android ou iOS. Et ce n'est pas tout. Une nouvelle version bêta à destination des utilisateurs d'Android ajoute notamment la prise en charge des appels audio. BBM se positionne donc davantage face à Skype et Viber. Qui dit mieux ?

Téléphone mobile : pensez à un antivirus

Avec la montée de l'Internet mobile, les Smartphones sont désormais susceptibles de subir des attaques des programmes malveillants. Or, les utilisateurs de Smartphones ne pensent généralement pas que lorsqu'ils surfent sur Internet, ils s'exposent éventuellement au virus comme lorsque l'on utilise un ordinateur classique.

Même si encore très peu de virus et vers informatiques ont fait leur apparition sur les téléphones mobiles, ces derniers ne sont pas non plus exclus d'être infectés à leur tour à l'avenir. En 2011 par exemple, Google avait retiré sur son Appstore (boutique en ligne qui offre des applications gratuites en téléchargement) 21 applications gratuites contenant des malwares, qui permettaient de subtiliser les données stockées sur les Smartphones.

Et oui ! En téléchargeant via son téléphone mobile et en s'échangeant des données, des petits parasites indésirables peuvent être nocifs pour le système d'exploitation du téléphone, les applications, les informations personnelles, les contacts, etc.

Pour se protéger, il existe des solutions antivirales gratuites et payantes. Attardons-nous sur quelques logiciels gratuits téléchargeables sur Internet, même directement sur votre mobile. Pour les téléphones Android, essayez par exemple le Sophos mobile security, ou AVG Mobilation. Le NitQin Mobile antivirus pour Windows et android est aussi efficace que les autres. Vous pouvez mieux opter pour les programmes payants, qui vous assurent plus de sécurité.

Quentin Loubou

GUINÉE

Le gouvernement donnera bientôt sa démission

Le gouvernement guinéen dirigé par le Premier ministre Mohamed Saïd Fofana s'apprête à donner sa démission, comme le veut la tradition, dans le système des États à régime démocratique, a indiqué dimanche son porte-parole Albert Damantang Camara, ministre de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle, dans une déclaration faite sur les antennes de la radio nationale.

Cette démission se fera selon un "calendrier" qui sera fixé au haut niveau, et qui sera à la discrétion de la présidence de la République et la Primature, a souligné le ministre. Elle participe de "l'apprentissage du jeu démocratique normal" dans lequel la Guinée a inscrit dorénavant son évolution. Pour Albert Damantang Camara, c'est "presque mécanique" qu'au sortir d'un scrutin comme celui du 28 septembre ayant conduit à l'élection de la nouvelle assemblée nationale, que l'équipe gouvernementale en place, dépose sa démission, pour laisser place à une nouvelle équipe "capable de relever les nouveaux défis" que se fixe le pouvoir en place. Cette intervention du porte-parole du gouvernement guinéen



le Premier ministre Mohamed Saïd Fofana

vient éclairer la lanterne de l'opinion sur le bruit qui courrait dans la capitale depuis jeudi dernier, sur l'éventualité d'une démission du gouvernement avant le 13 janvier, date retenue pour l'ouverture de la nouvelle législature. La Guinée se dirige donc vers une restructuration gouvernementale, et le président Alpha Condé a dé-

claré la semaine dernière au cours d'un meeting animé dans un quartier de la ville, son intention de former un gouvernement de mission, avec des ministres ayant une feuille de route, dès leur nomination, ce qui les contraindra à une obligation de résultats, a-t-il laissé entendre.

Xinhua

CENTRAFRIQUE

Médecin sans frontières réduit son effectif du fait des violences

Après deux nouvelles journées d'affrontements entre ex-rebelles musulmans de la Séléka et milices chrétiennes « anti-balaka », l'ONG Médecin sans frontières (MSF) a décidé de réduire au minimum ses activités médicales dans le camp de déplacés de l'aéroport.

« Quarante personnes blessées ont été prises en charge par les équipes MSF travaillant dans le camp de déplacés de l'aéroport. Nous n'allons pas continuer à mettre la vie de notre personnel en danger. Une équipe composée de cinq de nos seize médecins restera sur place pour les cas d'extrême urgence », a précisé Lindis Hurum, coordinateur du dispensaire dans un communiqué. Par ailleurs, l'ONG a expliqué dans un communiqué qu'elle n'abandonnera pas complètement le camp de réfugiés qui s'est constitué aux abords de l'aéroport de Bangui. « Notre équipe a été réduite et seuls les cas les plus graves sont

désormais pris en charge avant d'être envoyés vers d'autres structures de santé. »

Jusqu'à présent, Médecin sans frontières est la seule organisation médicale présente dans ce camp où se sont réfugiées quelque 100.000 personnes. L'ONG y dispensait en moyenne cinq cents consultations, réalisait une centaine de pansements et sept accouchements par jour. La réduction du personnel de l'ONG suscite une vive inquiétude parmi les pensionnaires du camp, craignant des massacres qui pourraient s'ensuivre. Selon le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), les affrontements entre ex-rebelles musulmans de la Séléka et milices chrétiennes « anti-balaka » ont fait 935.000 déplacés, dont 200.000 ces derniers semaines, en République centrafricaine.

« Les attaques ciblées contre les civils, les pillages et la présence d'éléments armés dans certains sites accueillant des déplacés limitent l'accès des organisations humanitaires

auprès des personnes ayant besoin d'une assistance urgente », déplore en outre l'organisation dans un communiqué. Plus de 510.000 personnes sont actuellement hébergées dans soixante-sept sites à Bangui, la capitale, ou au sein des familles d'accueil, ce qui représente plus de la moitié de la population totale de la capitale, poursuit-elle, ajoutant que 60% des déplacés sont des enfants.

Les Nations unies, qui ont lancé un appel aux dons, disent avoir besoin de cent cinquante-deux millions de dollars pour faire face à la crise humanitaire dans les cents jours qui viennent.

Les autorités tchadiennes ont, quant à elles, accéléré l'évacuation de leurs ressortissants, souvent pris pour cibles par les milices chrétiennes qui les suspectent d'être liés à la Séléka. Douze mille d'entre eux ont été rapatriés ces derniers jours par avions et par la route, d'après l'Organisation internationale pour les migrations.

Yvette Reine Nzaba



PARTICULIER VEND - ETAT NEUF
Moto Suzuki EN 125 2A - Couleur rouge
Prix : 1.300.000 FCfa à débattre
contact : 06 676 20 49

OFFRE D'EMPLOI : ACCOUNT MANAGER**Niveau d'études / Bac + 3**

Spécialisée dans les domaines du conseil et de l'achat d'espace publicitaire, HAVAS MEDIA CONGO fait partie du groupe HAVAS MEDIA, n°1 sur le marché français.

MISSIONS

Rattaché(e) au Coordonnateur agence, vous avez comme principale mission d'assister ce dernier dans la gestion de l'agence et le suivi de la clientèle (locale et/ou internationale).

RESPONSABILITES

- Suivi des campagnes & coordination media
 - Gestion / contrôle fournisseurs media / hors media, sous la supervision du Coordonnateur
 - Dispatching des supports à diffuser (créa / EXE) et des plans de diffusions
 - Contrôle de la mise « on air » des campagnes
 - Suivi et coordination opérationnelle des campagnes
 - Gestion du monitoring & des bilans de campagne
 - Elaboration d'un 'statut hebdomadaire des actions
- **Recommandations Medias**
 - Participation à l'élaboration d'un Rationnel Media et des plans medias / de diffusion
 - Réalisation des enquêtes environnementales (terrain) en fonction du brief du client
- **Suivi financier**
 - Elaboration des états de paiement des fournisseurs et suivi
 - Préparation des pré factures et suivi facturation / AL Congo & client
 - Suivi règlements

• Développement et acquisition nouveaux comptes

- Elaboration d'un fichier prospects
- Présentation d'un plan de visite prospects
- Rapport hebdomadaire des visites / CR réunion clients

COMPÉTENCES

Issu(e) d'un Bac+3/4 dans le domaine de la Communication et du Marketing, vous jouissez d'une expérience en agence de communication (2 ans minimum) ou chez l'annonceur dans le même domaine

Qualité requises :

- Bonne connaissance de l'environnement des medias au Congo
- Avoir un esprit ouvert et être apte à travailler en équipe
- Avoir le contact facile et être dynamique
- Avoir le sens de l'organisation, être rigoureux (se) et faire preuve d'initiative
- Force de proposition
- Maîtrise de l'anglais nécessaire

Type de contrat : CDI (3 mois d'essai renouvelable une fois)

Disponibilité : immédiate

Lieu de travail : Pointe Noire

Envoyez les CV à l'adresse suivante: abouti@gmail.com et/ou dépôt au bureau, sis à l'adresse : Bollere Africa Logistics (ex SDV) Avenue de Loango

Dernier délai de réception des candidatures : 16.01.14

**INVITATION À SOUMISSIONNER**

N° HCR/BZV/UAL/001/14

POUR L'AUDIT DES SOUS PROJETS DE L'ANNEE 2013 DU HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES, MIS EN ŒUVRE PAR SES PARTENAIRES A BRAZZAVILLE, BETOU, IMPFONDO, LIRANGA/NDJOUNDOU ET LOUKOLELA.

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance un avis d'appel d'offres pour l'audit de ses sous projets mis en œuvre en République du Congo en 2013, par ses partenaires opérationnels et de mise en œuvre dans les localités suivantes :

- Brazzaville
- Bétou
- Impfondo
- Liranga / Ndjoundou
- Loukoléla.

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 06, rue du 18 mars 1977, quartier Cathédrale Sacré cœur, centre-ville.

Les offres signées et cachetées et devront être déposées dans la caisse marquée à cet effet et placée à la réception de l'UNHCR Brazzaville, au plus tard le 20 janvier 2014 à 12 h 00.

Brazzaville, le 06 Janvier 2014

**OFFRE D'EMPLOI**

AMBASSADE DES ETATS-UNIS, BRAZZAVILLE
NUMERO D'ANNONCE : 001/2014

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: Agent de Sécurité
Grade du Poste : FSN-02 (Grille salariale des agents de sécurité de l'Ambassade des Etats-Unis)

DATE D'OUVERTURE: jeudi 02 janvier 2014;

DATE DE CLOTURE: jeudi 16 janvier 2014

Nature du contrat : Contrat à Durée indéterminée (CDI), après la période probatoire (période d'essai).

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche trois (3) individus ayant un diplôme d'études secondaires (BEPC), un niveau acceptable de la langue anglaise ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler dans le département de la sécurité. Les intéressés (ées) auront entre autres tâches: d'assurer la surveillance, la sécurité et la protection des propriétés et du personnel du gouvernement américain. Les intéressés (ées) exécuteront également d'autres tâches sur instructions de leur superviseur respectif. Un test est prévu, pour les candidats qui seront présélectionnés. Les candidats dont les dossiers ne seront pas retenus pour ce test ne seront pas contactés.

Pour postuler, prière de visiter notre site internet:

<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 06-612-2073 / 06-612-2133 / 06-612-2143 / 06-612-2109

Par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

N.B : LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES ET SERONT DONC REJETES.

Merci de votre intérêt et Bonne chance!



Assurances et Réassurances du Congo



ANNIVERSAIRE 40 1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 01 43 87 - A Pointe-Noire : 222 04 12 06 - Et chez tous nos agents agréés

Entreprise régie par le code CIM

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tel : (242) 22 284 53 89 / 22 284 49 67

**Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec**

**WARID
SO-V-NGA**

Appelle maintenant, paie plus tard

Pour emprunter du crédit de communication :

- Compose *1818*1#OK pour obtenir 100 FCFA de crédit
- Compose *1818*2#OK pour obtenir 200 FCFA de crédit
- Compose *1818*3#OK pour obtenir 500 FCFA de crédit
- Compose *1818*4#OK pour obtenir 1 000 FCFA de crédit

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge.
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123



WARID
Passer à l'action





BUROTOP IRIS www.burotop.com

Promo de Décembre en consos Canon

Toner CEXV 18 pour Canon IR1018/IR1020/IR1022/IR1024

à 19 500 FCFA



Toner CEXV 5 pour Canon IR1600/IR1610/IR2000/IR2010

à 29 900 FCFA



Toner CEXV 7 pour Canon IR1210/IR1230/IR1330/IR1370/IR1510/IR1530/IR1570

à 8 950 FCFA



BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.



AMIC Télécom
Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit
 de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
 Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
 Email: Support@amic-telecom.com

SOMMET EXTRAORDINAIRE DE LA CEEAC

Michel Djotodia sur la corde raide ?

L'actuel président centrafricain de transition, Michel Djotodia, survivra-t-il au sommet extraordinaire de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) convoqué pour le 9 janvier à N'Djamena, au Tchad ? Au point où en sont les choses, on peut spéculer, car près d'une année après sa prise du pouvoir par les armes, non seulement la situation dans son pays n'a fait qu'empirer, mais les partenaires de la Centrafrique doutent de plus en plus des capacités de l'ex-chef de la rébellion de la Séléka à conduire la transition jusqu'à son terme

De source informée, la CEEAC, organisation tutélaire de la transition en cours en Centrafrique, profitera du sommet qui s'ouvre dans la capitale tchadienne pour faire un point complet des engagements pris par les acteurs politiques de ce pays. Elle y dressera un bilan annuel assorti de points qui seront distribués aux uns et aux autres, notamment aux trois

têtes d'affiche que sont le président Djotodia, le Premier ministre Nicolas Tiangaye, et le président du Conseil national de transition, Alexandre Nguendet.

L'idée, ajoute-t-on, est de parvenir à un large consensus autour duquel les Centrafricains de tous horizons se retrouveront pour réapprendre à se parler. Les partis politiques, la société civile, les confessions religieuses, la diaspora, les ex-Séléka, les anti-Balakas, les pro-Bozizé, etc. voilà autant de forces vives de la nation centrafricaine ébranlée que la CEEAC voudrait associer au nouveau dialogue qui doit s'instaurer dans ce pays. C'est assurément dans cette perspective que le Tchad, qui assure la présidence en exercice de l'organisation sous-régionale, et qui siège au Conseil de sécurité depuis le 1^{er} janvier, demande à l'instance onusienne de laisser l'Afrique centrale poursuivre son expérience en Centrafrique à travers la Misca.

On pourrait se poser la question

de savoir ce qui se passerait sur le terrain si la CEEAC retire sa confiance à l'équipe dirigeante de la transition et notamment à Michel Djotodia. D'après certaines indiscretions, ce ne sera pas un boulevard ouvert pour le retour aux affaires de l'ancien président François Bozizé. Au contraire, ce dernier, comme tous les autres dirigeants, devrait s'inscrire dans la dynamique de la réconciliation nationale. S'il rejoue la revendication de sa légitimité perdue du fait du coup d'État du 24 mars 2013, il risque de mal s'y prendre d'autant qu'on attribue l'enchaînement des violences enregistrées en Centrafrique à son activisme ou à celui de ses proches.

Son successeur n'est pas non plus épargné par ces analyses qui le rendent responsable des exactions perpétrées par les ex-Séléka depuis une année. La CEEAC pourrait-elle peut-être les renvoyer dos-à-dos, de telle sorte qu'ayant plus ou moins péché, ils laissent gérer la transition par des

hommes nouveaux, sans contentieux avec la population centrafricaine, et qui bénéficieraient en même temps de la pleine confiance des partenaires extérieurs et des pays de la CEEAC. On estime, par ailleurs, qu'une résistance venant des deux hommes ou de leurs lieutenants contre la CEEAC serait suicidaire d'autant que personne parmi eux ne dispose de moyens, mêmes dérisoires, pour assurer ne fut-ce que les urgences de première nécessité à leurs compatriotes. Le pouvoir pour le pouvoir, cela ne servira à rien si, en plus, on est isolé sur la scène nationale, sous-régionale et internationale. C'est bien évidemment la position de Michel Djotodia aujourd'hui que des manifestations hostiles de Banguisois, désemparés et désespérés, appellent depuis quelques semaines à la démission.

En marge du sommet de l'Élysée sur la paix et la sécurité en Afrique, les 6 et 7 décembre à Paris, en France, une première

alerte en avait été donnée par la voix du président français, François Hollande. L'hôte du sommet considérait en effet que Michel Djotodia avait été incapable à la fois de prévenir des massacres dans son pays et même de les faire cesser.

Chaque jour qui passe, des massacres supplémentaires sont perpétrés en Centrafrique, des tueries interconfessionnelles font rage, la crainte du génocide enfle, le pays se vide de ses habitants, les étrangers qui en avaient fait leur deuxième patrie retournent chez eux par convois entiers, les forces extérieures venues à son secours sont prises à partie par des miliciens incontrôlés, ses voisins sont inquiets. Bref, un cocktail explosif qui mérite d'être désamorcé et le plus vite possible. La meilleure façon qui soit est sans doute de poser cartes sur table et de situer les responsabilités. Ce que la CEEAC va certainement tenter de faire à N'Djamena ce 9 janvier.

Gankama N'Siah

Pont humanitaire pour la République centrafricaine

L'ONU et l'Italie font parvenir des tonnes d'aides à Bangui pour les populations prises dans l'étau des violences.

C'est à partir de la base aérienne de Brindisi, dans la province des Pouilles, que l'ONU et l'Italie ont lancé un vaste ballet d'avions gros porteurs pour venir en aide à la République centrafricaine. Les violences que ce pays a connues depuis le mois de mars dernier et les affrontements intercommunautaires de ces derniers jours ont jeté hors de chez eux près d'un million de personnes. « Quelque 512.672 personnes sont actuellement réfugiées sur 67 sites dans la capitale Bangui ou bien vivent dans des familles d'accueil. Cela représente plus de la moitié de la population totale de Bangui. Environ 60% des personnes déplacées sont des enfants », indique Babar Baloch, porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Ce qui est déjà qualifié de guerre civile a coûté la vie à 1000 personnes, toujours selon les estimations de l'ONU. Quelque 75.000 Centrafricains ont également fui à l'étranger depuis le mois de mars, trouvant principalement refuge en République démocratique du Congo, au Congo, au Tchad et au Cameroun voisins. Cela porte le nombre total de réfugiés en provenance du pays à 240.000 personnes, affirme encore l'ONU. Cette situation, déplore l'organisation, rend encore plus difficile l'envoi de l'aide humanitaire aux plus nécessiteux et son arrivée sur les lieux où elle serait le plus difficile. Mais c'est à ce genre de situations que tente de répondre depuis le 28 décembre l'opération combinée Binuca, qui met en œuvre la logistique du Centre des services globaux des Nations unies (UNGSC) disposée sur le port italien de Brindisi depuis 1994. C'est pour cela précisément que ce dispositif fonctionne à partir des flancs est de l'Italie, sur la mer Adriatique. De nuit comme de jour, des Boeing 747-200 cargo de la compagnie Saudia Airlines ont ainsi fait la rotation sur Bangui, en alternance avec des Antonov-12 ukrainiens affrétés par le Programme alimentaire mondial, pour faire arriver sur place l'aide alimentaire de première nécessité.

Rations alimentaires spéciales pour enfants, un module préfabriqué à usage de bureau, un véhicule de transport, des milliers de kits à même de répondre aux premières nécessités ont ainsi pu quitter l'Italie en direction de la capitale centrafricaine depuis une semaine. Violences et insécurité ont jeté les populations hors de leurs villages et de leurs quartiers. Les circuits habituels d'approvisionnement sont dérégulés. Il faut répondre à l'urgence en attendant que les politiques mettent fin aux violences et aux tensions qui frappent des dizaines de milliers de Centrafricains.

Lucien Mpama

Un nouveau sommet de la CEEAC prévu à N'Djamena

Le représentant du Tchad à l'ONU, Mahamat Zene Cherif, a annoncé la tenue, le 9 janvier, d'un sommet de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (Céac) consacré à la situation en Centrafrique. Il aura notamment pour but de chercher à y ramener la paix de manière à favoriser la tenue des élections le plus rapidement possible.

« La Céac se prépare à tenir le 9 janvier prochain un autre sommet extraordinaire avec la participation de tous les partenaires internationaux notamment sur l'absence des avancées au niveau sécuritaire et politique », a souligné Mahamat Zene Cherif lors d'un sommet des Nations unies organisé le 6 janvier à New York (États-Unis), qui faisait le point sur la situation en RCA.

La situation en Centrafrique, il faut le rappeler, a déjà conduit la Céac à se réunir pour chercher des solutions à la crise qui déchire le pays. Ce fut le cas à N'Djamena en octobre dernier, lorsque l'organisation régionale avait décidé de renforcer les effectifs des soldats composant la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca). Il en fut de même le 11 janvier 2013 à Libreville (Gabon) avec la signature d'un accord entre les rebelles, alors dirigés par Michel Djotodia, et le régime de François Bozizé. Ce texte prévoyait un cessez-le-feu entre Bangui et la rébellion Séléka et le maintien au pouvoir du président François Bozizé. Il n'avait pas été respecté puisque la Séléka en avait profité pour lancer une nouvelle offensive, débouchant sur la chute du pouvoir en place.

À New York, le représentant du Tchad à l'ONU s'est opposé au déploiement des Casques bleus en RCA voulu par la quasi-totalité des États membres qui estiment que la situation s'est considérablement détériorée dans le

pays. Il a défendu la force africaine sur place, la Misca, souhaitant qu'une chance lui soit donnée pour ramener la paix en Centrafrique, au lieu de la remplacer par une mission onusienne. En attendant un rapport du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, qui doit décider de l'envoi des Casques bleus, les pays intéressés à ce déploiement, dont la France, ont été appelés à accélérer les préparatifs.

Les Nations unies manifestent également leur inquiétude concernant l'aide humanitaire d'autant que l'appel lancé pour la Centrafrique a reçu la réponse la plus faible des donateurs. Pour faire face à cette situation, la ministre centrafricaine des Affaires étrangères, Léonie Banga Bothy, présente au sommet de New York, a appelé à l'organisation dans les plus brefs délais d'une conférence des donateurs. « Face à l'extrême complexité de la crise actuelle, qui appelle des moyens conséquents pour venir à bout, nous sollicitons la communauté internationale. Et j'appelle à l'organisation assez rapide de la table ronde des bailleurs, souhaitée non seulement par l'Union africaine, mais également par les autorités centrafricaines », a-t-elle insisté.

En raison de l'urgence de la situation humanitaire en RCA, où 2,2 millions de personnes - soit environ la moitié de la population - ont besoin d'aide humanitaire, il a été décidé que la conférence des donateurs se tiendrait le 1^{er} février à Addis-Abeba, en Éthiopie.

Le secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires politiques, Jeffrey Feltman, a prévenu que les affrontements intercommunautaires en RCA pourraient dégénérer en conflit religieux et embraser la région. « Les violences meurtrières sont quotidiennes dans la capitale, Bangui, et le reste du

pays : la population reste divisée par les appartenances religieuses », a-t-il expliqué au Conseil de sécurité lors d'un exposé sur la situation en RCA, où des milliers de personnes ont déjà été tuées, près d'un million chassées de leurs foyers.

Selon ce responsable de l'ONU, l'accès aux quartiers résidentiels de Bangui est contrôlé soit par des miliciens anti-chrétiens, soit par des anti-musulmans. De même, les localités situées en dehors de Bangui, comme Bossangoa, Bouar, Bozoum et Paoua, entre autres, sont le théâtre d'atrocités et d'affrontements directs entre communautés chrétienne et musulmane.

« Les violences et les atrocités de la RCA doivent cesser, a poursuivi Jeffrey Feltman. Ceux qui exercent une autorité ou une influence doivent faire davantage pour mettre fin aux violences et aux violations graves contre des civils, y compris des enfants. Les attaques contre le personnel humanitaire et l'utilisation de bâtiments civils, tels que les écoles et les hôpitaux, à des fins militaires doivent également prendre fin. Je demande au conseil de rappeler à nouveau à toutes les parties au conflit leurs responsabilités au regard du droit international et de veiller à ce que tous les responsables de violations soient traduits en justice. »

Rappelons que la Centrafrique est dans la tourmente depuis que les rebelles de l'ex-Séléka, des musulmans pour l'essentiel, commettent des exactions à travers le pays. Un mouvement dit des anti-balaka (anti-machettes) a pris à son tour les armes contre ces derniers et les affrontements interconfessionnels qui ont éclaté à Bangui début décembre ont gagné d'autres parties du pays.

Nestor N'Gampoula

airtel VOUS **souhaite**
une **Bonne & Heureuse**
année

2014

Ocean Spicy



airtel
*Le réseau qui
nous unit*

DEVOIR DE MÉMOIRE

Les Bantu haïtiens ont commémoré le 210^e anniversaire de la proclamation de leur République

1^{er} janvier 1804 - 1^{er} janvier 2014, cela fait exactement 210 ans que la première République noire de l'histoire de l'humanité a été proclamée. Dans le cadre de la célébration de cet anniversaire, le chercheur congolais en histoire et anthropologie socioculturelle des Noirs des Amériques, Arsène Francoeur Nganga, a retracé l'histoire de ce pays qui était d'abord une colonie française de Saint Domingue avant de devenir Haïti en 1804, et dont la population la plus nombreuse était des Bantu, principalement des esclaves en provenance du royaume Kongo.

Pour le chercheur et anthropologue congolais, la thèse selon laquelle les Bantu, principalement les esclaves en provenance du royaume Kongo, était la population la plus nombreuse, a été soutenue par l'historien haïtien Gabriel Debien, dans *Y. Farraudière* (2005 ; p.106). Il a affirmé que plus du tiers des esclaves africains à Saint Domingue étaient d'origine Kongo, suivis par les Aradas du Dahomey, les Ibos du Nigeria...

L'historien belge Hein Van Hee, cité par Linda Heywood de la Howard University (USA), est allé dans le même sens dans son *Heywood* 1998, (p.246). « *Au milieu du 18^e siècle, écrit-il, les Français ont acheté beaucoup d'esclaves au royaume Kongo, pour l'île de Saint Domingue, entre 1720 et 1780, soit 64% du nombre total des esclaves concentrés au nord de l'île qui est aujourd'hui Haïti* », a-t-il soutenu.

Un registre du compte des nègres en fuite et du décompte des esclaves fugitifs arrêtés - *J. Fouchard* 1988 - fait ressortir que les Kongo occupaient toujours le sommet de la liste des esclaves fugitifs. Le plus grand fugitif de la période pré révolutionnaire, véritable bouc-émissaire de l'idéologie révolutionnaire, sera un esclave fugitif kongo du nom de François Makanda, dit Makandal *L. Heywood* 1998, (p.250). Il est le premier à avoir uni les communautés fugitives des montagnes du nord d'Haïti pendant les années 1750, où il visait de tuer tous les Blancs de la colonie par le poison et de libérer tous les nègres. C'était un grand féticheur, tel qu'écrit dans *Pierre de Vaissière* 1909, (p.236-237). Il avait fanatisé les esclaves de la colonie et on disait de lui qu'il était immortel. On prétendait qu'il se dédoublait et pouvait être vu d'un endroit à l'autre au même moment. Il organisait des raids la nuit pour incendier les habitations des maîtres d'esclaves. Il avait réussi même à empoisonner l'eau courante des habitations des colons, causant près de 6.000 décès.

La fin d'une aventure

Makanda fut capturé et brûlé vif à Cap Haïtien, le 10 janvier 1758. Des témoignages rapportent qu'il s'était transformé en oiseau et s'était envolé des flammes. Cette transformation en oiseau ramène au père Van Wing, *Études Bakongo* (p.37), où il dit que, chez les Kongo, les hommes se transforment en bêtes, les sorciers se changent en ani-

maux minuscules. Ainsi trouve-t-on d'après la croyance Bakongo des personnes qui peuvent se métamorphoser en animal de grande taille à partir d'un fétiche Kitu di ngo, Kitu di ngandu.

David Geggus a considéré François Makanda comme étant un sorcier, un bokor en créole haïtien. Le personnage de Makanda en Haïti est resté la figure emblématique du sorcier. Il a passé plus de 10 ans à combattre l'esclavage avec un succès éclatant. Il a engendré des bandes, matrice indispensable pour la liberté et l'indépendance. Dans les cérémonies vaudou de Baron Samedi, le tout puissant maître des morts Makanda, est considéré comme Papaloo.

En 1792-1793, une bande d'esclaves révolutionnaires dirigés par un Kongo, du nom de Macaya, se proclamant comme étant un descendant d'un roi du Kongo, contrôle la région de Limbe. Après Makanda, d'origine kongo ; Don Pedro, d'origine kongo ; Macaya fut le plus influent des esclaves insurgés du nord d'Haïti. La révolution haïtienne est une insurrection des esclaves du nord d'Haïti, peuplé majoritairement des esclaves kongo. On peut citer d'autres rebelles tels que Mavougou, Télémaque Canga, Racine Jean Zenga, Jérôme Poteau, Lamour Derance, Romaine Rivière...

Pour le chercheur et anthropologue congolais, la lecture unilatérale de l'histoire de Saint Domingue a fait que le vodou haïtien a été pendant longtemps abordé comme un culte

d'origine dahoméenne.

Ses sources kongo ont été inexplorées, si ce n'est à peine qu'on a commencé à découvrir toute leur importance.

Les Kongo ont dirigé la lutte contre l'oppression coloniale, le roi du Kongo était le roi de tous les Noirs !

Cette prétention a fait la peinture de la suprématie pour les sujets de ce roi à Saint Domingue. Quand Napoléon Bonaparte envoie le général Leclerc, le 1^{er} février 1802 pour rétablir l'esclavage à la suite de l'auto proclamation de Toussaint Louverture, comme gouverneur à vie de Saint Domingue, la défense héroïque des indigènes sera surtout illustrée par Jean Baptiste Sans Souci et Henry Christophe, ce dernier qui était un créole dont le côté africain n'est pas connu, alors que Sans Souci était un kong (lire Laurent Dubois et John Garrigus, 2006, p.104). Il est donc l'un des plus grands leaders militaires talentueux de Saint Domingue, et était actif dans le nord, près de la ville de Limonade, en septembre 1802, au cours d'une attaque française contre Sans Souci. Quelque 400 Français furent tués.

Jean Jacques Dessalines déclare l'indépendance de la colonie de Saint Domingue

C'est le 1^{er} Janvier 1804, que Jean Jacques Dessalines déclare l'indé-



Arsène Francoeur Nganga

pendance de la colonie de Saint Domingue, qui devient Haïti (ayiti : la terre des montagnes), le nom indien de l'île d'avant l'arrivée des Européens. Il déchire la partie blanche du drapeau français, pour former le drapeau haïtien, bleu et rouge. Timoleon Brutus, dans *Haïti History And The God*, Berkeley University of California Press 1995 (p.52), assure que Dessalines avait chanté en kikongo en étant en transe. Après s'être autoproclamé gouverneur à vie d'Haïti, Dessalines rejette l'autorité de Rome sur l'Église catholique d'Haïti et se proclame chef de l'Église catholique haïtienne. C'est le grand schisme qui a duré 56 ans. On parle même d'un catholicisme populaire à la Dessalines, qui aura comme culte important la dévotion à la vierge Marie et le culte de la saint Jacques.

Notons enfin que le Congolais Arsène Francoeur Nganga, chercheur en histoire et anthropologie socioculturelle des Noirs des Amériques, s'est référé sur quelques documents de référence.

Bruno Okokana

HSIET CONGO DEVELOPPEMENT Tel: 06 600 3688 / 06 600 8855 - Adr: 1503 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus pupu spot

1 400 000F TTC	23 500 000F TTC	2 000 000F TTC	32 900 000F HT	41.200 000F HT
----------------	-----------------	----------------	----------------	----------------

• Stock disponible à Brazzaville TTC • S.A.V. et Suivi en permanence
 • GARANTIE professionnelle à MAFOUTA • Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN PIÈCE DE RECHANGE REPARATION

Le chercheur et anthropologue Arsène Francoeur Nganga

TerraTech
Le monde de l'informatique

Acer Aspire E1-530
 Intel® Processeur 1.8GHz
 Ecran HD Led 15.6"
 2GB DDR3 Memoire
 500GB Disque Dur
 6-Cell Li-ion Battery

235.000 H.T

1 AN

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
 Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
 Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
 Email: info@terratech-cg.com

RÉLIGION

Les assassinats de missionnaires dans le monde ont augmenté l'an dernier

L'Afrique a été le deuxième continent le plus violent contre les serviteurs de Dieu l'an dernier, selon les statistiques de l'Église.

Si le Saint-Siège a fait part de sa satisfaction pour la libération, le 31 décembre dernier, du père Georges Vandenbeusch après un mois et demi de captivité entre le nord-Cameroun et le Nigéria, cet événement heureux, survenu le dernier jour de l'année, ne doit pas faire illusion. L'année 2013 a été encore très meurtrière pour les missionnaires catholiques dans le monde, selon les chiffres du Vatican qui tient le décompte précis des assassinats, violences et enlèvement des personnels religieux dans le monde. Et comme l'année précédente, la plupart des actes ont été commis dans un contexte de tensions et même de guerres internes dans les différents pays. Pourtant, contrairement à ce que l'on pourrait penser de prime abord, c'est bien dans une majorité de pays chrétiens que

la plupart des assassinats ont eu lieu, à l'instar de la Colombie, pays très largement catholique dans une Amérique latine tout aussi majoritairement catholique, qui remporte la triste palme des assassinats de missionnaires avec sept prêtres tués en 2013. Suivent, toujours en Amérique latine, le Mexique (quatre prêtres assassinés), puis le Brésil, le Venezuela, Panama et Haïti avec chacun un missionnaire tué.

L'Afrique se situe en deuxième place, même si les chiffres sont en régression par rapport aux autres années. La Tanzanie et Madagascar ont enregistré chacun un missionnaire tué, alors qu'au Nigéria, où on ne compte pourtant plus les attaques contre les églises et les temples chrétiens, le missionnaire catholique qui y a été assassiné l'an dernier n'est pas un prêtre nigérian. C'est donc en termes de violences « seulement », si l'on peut dire, contre les missionnaires chrétiens que ce pays

s'est signalé l'an dernier, ainsi qu'on l'a vu avec le rapt du père Vandenbeusch. Enlevé dans le diocèse camerounais de Maroua-Mokolo mi-novembre, c'est dans le nord-est du Nigéria qu'il a été libéré par la secte islamiste Boko-Haram qui avait revendiqué cet acte.

En Asie, les tensions entre chrétiens, musulmans ou hindous ont également fait leur lot de victimes parmi les missionnaires catholiques aux Philippines, au Pakistan et en Inde. Sans parler de la Syrie, pays en guerre où les démarcations religieuses ont tendance à s'effacer devant la violence des combats. Un prêtre catholique y a été assassiné l'an dernier tout comme... en Italie, pays très fortement catholique, qui est le seul du continent européen à avoir enregistré une mort violente parmi le personnel religieux catholique en 2013.

Lucien Mpama

LITTÉRATURE

Ghislaine Nelly Huguette Sathoud publie « Hymne à la tolérance »

Paru aux Éditions Mélonic, ce roman met en exergue l'indifférence et l'injustice subies par Isati, une fille qui s'est retrouvée hors du foyer parental.

Aînée d'une fratrie de cinq enfants, Isati vit dans des conditions précaires car son père instituteur a un salaire mensuel qui ne répond pas aux attentes quotidiennes. De son côté, la maman d'Isati est vendeuse de produits alimentaires au marché.

Malgré leurs efforts pour assurer le loyer, les parents d'Isati subissent continuellement les humiliations de leur logeur. Ils doivent barricader la porte d'entrée de leur maison sujette aux inondations pendant la saison des pluies, et où l'électricité et l'eau posent problème, autant d'actes et de difficultés auxquels la famille d'Isati fait face.

Une situation qui conforte Isati dans ses études, dont la seule ambition est de relever le défi et d'épargner aux

siens les humiliations quotidiennes. Douabi, une cousine qui vit à Kiessé, propose d'emmener Isati afin de lui permettre de poursuivre ses études et de s'occuper de ses enfants. La maman d'Isati, étonnée de cette offre, s'y oppose car Douabi est réputée égoïste. Elle soupçonne autre chose derrière cette main tendue. Après des heures de discussions, un compromis est trouvé avec cet

engagement de Douabi : « *Je ne lui permettrai pas de négliger ses études.* » Malheureusement, c'est le contraire qui se produit. À Kiessé, Isati est maltraitée, brimée et considérée comme une bête de somme. Un destin cruel que la jeune fille décide d'affronter...

À travers ce roman, l'auteure s'interroge comment vivre en harmonie dans un monde où diversité,



différence et injustice s'embrasent et se haïssent.

Née au Congo Brazzaville, Ghislaine Nelly Huguette Sathoud a déjà publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels : Rendez aux Africaines leur dignité ; L'art de la maternité chez les Lumbu du Congo ; Le combat des femmes au Congo Brazzaville ; et Itiana, l'ombre de Banda.

Rosalie Bindika

LIGUE DE BASKET-BALL DE BRAZZAVILLE

Blanchard Okemba candidat à la présidence

L'ancien international congolais souhaite briguer le poste afin d'apporter les réformes visant, selon lui, à développer la discipline à travers la ville capitale.

Blanchard Okemba se porte candidat à la présidence de la ligue départementale de basket-ball. L'assemblée générale élective de la structure aura lieu le 12 janvier, sauf modification. À en croire le postulant, le basket congolais a connu des contre-performances ces dernières années. La ligue de Brazzaville, a-t-il poursuivi, n'a pas été épargnée. C'est donc pour apporter des solutions à ces problèmes que Blanchard Okemba a résolu de se présenter à l'élection qui pointe à l'horizon. « *Je suis le candidat qui mettra une nouvelle politique de gestion pour tirer le basket vers le haut* », a-t-il déclaré. Son programme d'activités prévoit la redynamisation de la discipline qui aura pour point de départ l'identification des problèmes qui bloquent le développement de la discipline. Après, viendront les approches de solutions pour remonter la pente. Il promet, par ailleurs, d'accompagner les clubs en mettant à leur disposition les équipements nécessaires pour réaliser de bonnes performances. « *Comparativement à d'autres disciplines, le basket est la moins performante de toutes. Nous devons tout faire pour sortir la tête de*



Blanchard Okemba

l'eau », a indiqué Blanchard Okemba, soulignant qu'un mode de financement formalisé sera mis en place dans le cadre de l'assistance à apporter aux équipes. La discipline sera davantage vulgarisée afin d'élever le nombre de licenciés et celui des équipes au sein de la ligue départementale de Brazzaville.

En rappel, Blanchard Okemba est un joueur international qui a fait ses preuves au Racing Club de Paris en France avant de poursuivre sa carrière aux États-Unis. Au niveau national, il a fait ses débuts notamment à Cara. Aujourd'hui, il compte servir le basket à la présidence de la ligue départementale.

Seulement, rien n'est gagné d'avance pour lui. D'autant plus que le bureau sortant de la ligue départementale a réalisé une saison sportive accomplie. Les compétitions prévues ont été organisées, allant de la Coupe de la ville à la super Coupe. Idem pour les stages de formation des joueurs et des encadreurs techniques. En outre, les clubs ont bénéficié d'assistance, dans la limite des moyens du bureau sortant de la ligue. C'est pourquoi pour convaincre l'électorat, le bilan toutefois acceptable de ce bureau devra confronter les promesses du candidat Blanchard Okemba.

Rominique Nerplat Makaya

Villas à louer

Nous mettons en location quatre (4) villas vers Ex télévision dont :

- Deux (2) villas de trois (3) chambres salon, salle à manger, cuisine, douche, toilette et parking privé
- Deux (2) villas de deux (2) chambres, salon, salle à manger, cuisine, douche, toilette et parking privé.

Contact : 06 643 43 42 / 06 808 88 80

NÉCROLOGIE

Vianey Malonga, agent des Dépêches de Brazzaville, Jean Atarabounou, journaliste retraité, Jonquet Mbossa, George Ngoulet (Moto na KO) ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur père Joseph Assiana Ossebi, survenu le 3 janvier à Lessia (Gamboma) à l'âge de 114 ans, laissant de nombreux enfants, et petits fils.

L'inhumation a eu lieu le dimanche 5 janvier dans la même localité.

Que son âme repose en paix.



Brazzaville
Cotonou
via Pointe-Noire

A partir de
211 450 FCFA TTC
Aller-retour
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe-Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

ECAir
www.flyeca.com | Relations Client : +242 06 504 8 509 | Cargo : +242 01 78 22 28 77 | Email : relations.client@flyeca.com

Joyeux anniversaire Mama Jeanne Onanga



Joyeux 60^e anniversaire à ma mère chérie !
En découvrant aujourd'hui ta version nature, je m'en inspire pour vivre à ton image et espère devenir aussi sage que toi quand j'aurai cet âge.

Joyeux anniversaire !

COMMUNNIQUÉ

Djason Philosophe "The Winner" leader de l'orchestre Super Nkolo Mboka, vous informe que sa conférence de presse a été reportée sine die au jeudi 9 janvier aux Dépêches de Brazzaville à 11h00.

La présence des chroniqueurs culturels et hommes de culture est vivement souhaité.

TOTAL CONGO S.A

Siège social :

Rue de la Corniche - BP 1037 -
BRAZZAVILLE
Tél : 00 242 06 660 65 26
contact@totalcongo.com

Agence Pointe - Noire :

Entre le Boulevard Félix EBOUE
et la rue Massadi, à l'entrée du
port autonome - POINTE-NOIRE
Tél : 00 242 06 660 65 27

Agence DOLISIE :

Avenue de la République,
Face Eglise Saint-Paul - DOLISIE
Tél : 00 242 05 538 40 54

Agence OYO :

Dépôt SCLOG - OYO
Tél : 00 242 05 551 78 89

Révéléz tout le potentiel
de votre moteur.



Lubrifiants TOTAL QUARTZ
Plus de protection et plus de kilomètres
www.lubrifiants.total.com

+

Vous ne viendrez plus chez nous par hasard **TOTAL**





*Offre valable sur les vols de Mercredi & Jeudi

PROGRAMME MBOTÉ
Mboté !
Vous faites partie
des privilégiés.

TRANSFERTS FOOTBALL

Rennes sur la piste de Thievy Bifouma

En difficulté à l'Espanyol Barcelone (11 apparitions, mais seulement 387 minutes de jeu en Liga, pour 3 buts inscrits), Thievy Bifouma pourrait trouver, comme la saison dernière, son salut dans l'exil. Rennes et plusieurs formations espagnoles



sont sur les tablettes pour obtenir le prêt du Franco-Congolais. L'an passé, c'est Las Palmas qui lui avait permis de s'épanouir (28 matchs, 11 buts, 9 passes décisives) et de retrouver grâce aux yeux de son club, qui avait prolongé, l'été dernier, son contrat.

Mais le comportement extra-sportif du jeune attaquant (21 ans) semble avoir raison de la patience des dirigeants et du staff barcelonais, qui l'ont relégué sur le banc cette saison.

Sous contrat jusqu'en juin 2017, l'ancien Strاسبourgeois devrait donc être prêté cet hiver. Entraîné par Philippe Montanier, qui a opéré sur le banc de la Real Sociedad entre 2011 et 2013, Rennes s'est manifesté auprès de l'Espanyol pour bénéficier du renfort de l'explosif attaquant franco-congolais. Il pourrait d'ailleurs remplacer poste pour poste le Burkinabé Pitroipa, annoncé sur le départ. Mais le club breton, 15e de Ligue 1, devra faire face à la concurrence de plusieurs clubs espagnols : la presse ibérique fait en effet état de l'intérêt prononcé de Malaga, du Rayo Vallecano ou encore d'Elche.

Camille Delourme

COUPE DE FRANCE

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

32^{es} de finale

Il y avait quatre Congolais dimanche soir, au Vélodrome et c'est finalement l'Olympique de Marseille de Brice Samba junior, Giannelli Imbula et Gérald Passi qui l'emporte face au Stade rémois de Prince Oniangué. Ce dernier, remplaçant, a fait son apparition à la 82^e, à la place de Charbonnier. Utilisé dans un registre très offensif, il tente un premier rush, sans succès, avant la fin du temps réglementaire. Dès l'entame des prolongations, il profite d'une bévée d'Abdallah pour mettre Samba à contribution, mais ne cadre pas sa frappe (92e). Après l'ouverture du score phocéenne, il continue son pressing haut et à la 110e, il est parfaitement placé, au point de penalty, pour reprendre un ballon venu de la gauche : sa reprise, un peu trop axiale, est bloquée par Samba, qui se couche bien devant sa ligne. Cet arrêt scellera la fin d'un match bien maîtrisé par l'ancien Havrais, qui disputait son premier match professionnel. Une intervention à l'entrée de la surface, à la 18e, aurait pu tourner au cauchemar, mais le coup-franc qui suivit lui a permis de se met-

tre en évidence et en confiance. À la 51e, il est de nouveau décisif face à De Préville : du pied gauche, il dévie la frappe en corner. À la 70e, c'est son poteau qui le sauve sur un essai d'Atar. Mais à la 80e, il fait le bon choix en restant debout et en bouchant l'angle de tir pour Ayité, dont la frappe est hors cadre. Impeccable dans les sorties aé-

semblait pas inquiet quant à la nature de sa blessure.

Cédric Lubasa, titulaire, a joué toute la rencontre perdue par Romorantin face à Toulouse (1-2). Dangereux aux 8e et 46e, l'ancien Clermontois n'est pas parvenu à tromper le gardien adverse.

Ladislav Douniama n'était pas dans le



Brillant sur sa ligne et dans les airs, Brice Samba junior n'a pas manqué sa première apparition en pro et a réalisé plusieurs arrêts déterminants

riennes tout au long du match, il a fait preuve de sang-froid et de maturité. Son coéquipier Giannelli Imbula a également livré un bon match. Gêné en début de rencontre par le milieu rémois, il a ensuite pris l'ascendant et a effectué de belles percées. Arnold Bouka Moutou, rapidement touché, a été remplacé à la 11e minute lors de la qualification d'Angers à Chambly (2-0). Après la rencontre, le latéral gauche ne

groupe de Guingamp, qualifié face à Bourg-Péronnas (2-0).

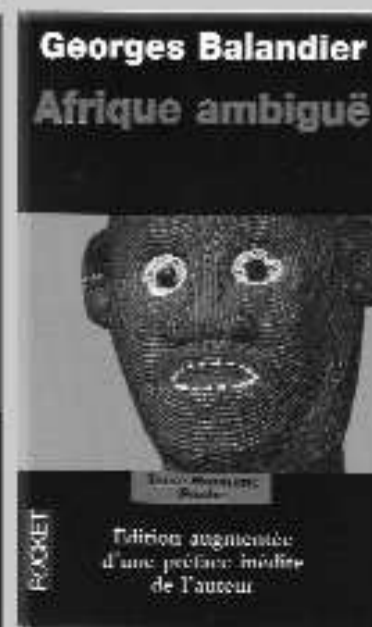
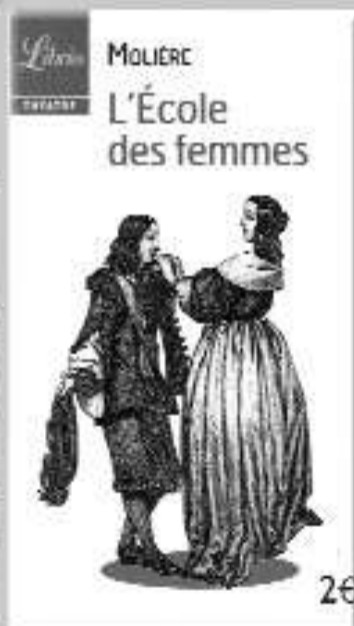
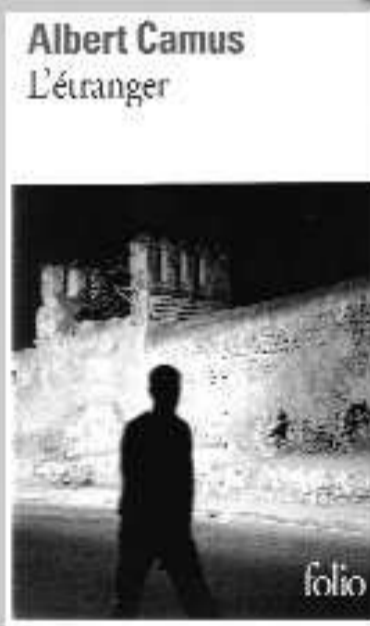
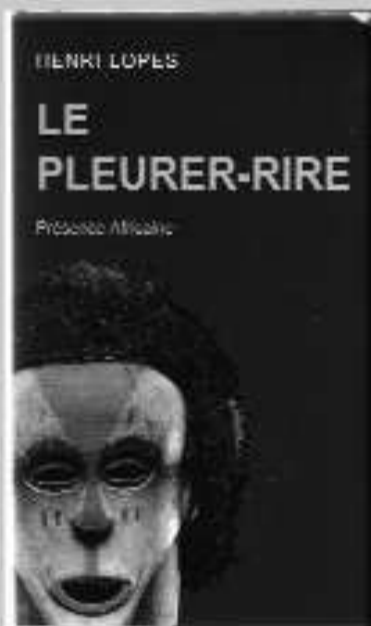
Barel Mouko était remplaçant lors de la victoire de Lille face à l'AC Amiens (2-0).

Jordan Massengo purgeait, lors de la défaite de Vannes face à Monaco (2-3), son cinquième match de suspension.

Sans Rahivi Kifoueti, resté en tribunes, Carquefou est éliminé par le FC Sète (0-2).

C.D.

En vente à la Librairie Les Dépêches de Brazzaville



INTERVIEW

Jacques Djoli : « Jean-Pierre Bemba finira par rentrer en RDC en homme libre »

Acteur politique de poigne connu pour la pertinence de ses analyses, le sénateur Jacques Djoli partage ses convictions dans un entretien à bâton rompu avec les Dépêches de Brazzaville sur quelques sujets d'actualité.

Les Dépêches de Brazzaville : Quelle lecture faites-vous des dernières attaques perpétrées le 30 décembre 2013 sur des sites stratégiques à Kinshasa, Lubumbashi et Kindu ?

Jacques Djoli : On croyait que la RDC n'avait de problèmes sécuritaires qu'à l'Est. L'on vient de se rendre compte avec les événements que vous évoquez qu'on a des problèmes même au cœur des grandes villes du pays. Le caractère plus ou moins cohérent des dites attaques pose effectivement la question de l'efficacité des services de sécurité, de leur capacité d'anticipation et même de leur réaction qui semble assez disproportionnée. Il faut mettre en place une commission d'enquête parlementaire ou autre pour déterminer les causes de ces attaques et chercher à identifier les assaillants. On parle d'un pasteur comme cerveau moteur sans donner des éléments clairs. Les services ont certes réagi, mais n'ont pas pu anticiper sur les événements.

LDB : Après la signature des déclarations de Nairobi mettant fin aux pourparlers de Kampala, l'opposition a accusé le gouvernement de trahison estimant que cet acte cautionnait le retour en force du M23. Partagez-vous cette approche ?

JD : Il faut d'abord rappeler que depuis pratiquement deux ans, l'est de la RDC est ravagée par une guerre ayant une implication extérieure forte et qui traduit aussi des difficultés de convivialité dans

une zone trouble. La solution militaire était la plus plausible parce qu'elle a permis aux FARDC soutenues par la Monusco de venir à bout du M23. Mais comme toute guerre, il fallait une conclusion. Et la RDC a estimé qu'ayant longtemps négocié avec le M23, elle ne pouvait pas être placée sur un même pied d'égalité avec un mouvement rebelle du reste vaincu militairement. Aujourd'hui, je crois que ce qui est important, c'est la paix à restaurer à l'est du pays. Bien sûr que le M23 est parti, mais il reste plus de quarante groupes armés qui sont opérationnels et qui continuent à tuer, violer et piller. Personnellement, je pense que ce débat sur la victoire, ces scènes de liesse et de proclamation n'ont pas lieu d'être. L'on doit se féliciter d'avoir signé un accord pour qu'un groupe nocif quitte définitivement la scène.

LDB : D'après un rapport de l'ONU, le M23 se prépare au Rwanda et en Ouganda pour une nouvelle aventure militaire en RDC. Qu'en dites-vous ?

JD : Pour analyser la problématique globale de la restauration de la paix, de l'autorité de l'État et du développement de l'ensemble de la RDC en partant du Nord-Kivu, du Sud-Kivu jusqu'au Katanga, il faut éliminer tous ces groupes rebelles et asseoir une paix durable. En finir avec le M23, c'est bien, mais il faut que les causes ayant conduit à l'existence de ce groupe armé soient éradiquées. Pour cela, nous devons réfléchir sur une vraie réforme du secteur de sécurité, sur la création d'une armée nationale républicaine et professionnelle. Nous avons aujourd'hui une armée à pyramide renversée avec plus d'officiers

que des soldats. Ce n'est pas bon que nous comptions sur des forces internationales, les troupes de l'Afrique du Sud, du Botswana, les drones de la Monusco et j'en passe. Il faut que les uns et les autres, dans une vision partagée, réfléchissent sur la restauration de notre capacité de défense et de notre capacité étatique. Ce sont là des questions essentielles qui intéressent le MLC.

LDB : Le problème de la RDC n'est pas aussi le fait d'un voisinage prédateur toujours à l'affût de ses ressources naturelles ?

JD : La question de convoitise de nos ressources me paraît banale. Nous avons un grand pays qui dispose d'énormes ressources naturelles. Nous avons aussi des voisins ayant des densités des populations immenses, qui manquent d'espace. Ce sont des pays qui avaient comme ressources, le thé et le café et qui cherchent à étendre leur capacité économique par une économie de pillage en instrumentalisant les groupes armés à l'est de la RDC. C'est le cas des FDLR qui, à travers leurs activités illégales d'exploitation des richesses de la RDC, participent à l'économie rwandaise. Il y a deux niveaux de responsabilité : le premier, c'est la gouvernance étatique congolaise. Si nous disons que nous sommes un État, nous devons avoir une armée qui sait protéger ses frontières, une gouvernance économique à même d'exploiter les richesses pour nous-mêmes et une administration qui fournit un service efficace au bénéfice de sa population. Le deuxième niveau est régional. Nous devons avoir une capacité diplomatique réelle et non proto-

colaire. Nous ne pouvons pas évaluer nos ressources à l'étranger sans passer par le Rwanda, l'Ouganda, le Kenya et la Tanzanie. Nous devons avoir une économie intégrée symétrique et non une intégration calamiteuse de pillage. Donc ces deux niveaux de responsabilité ont comme socle notre leadership tant sur le plan interne qu'externe. Rien ne sert à se plaindre des voisins. Si vous avez des richesses, sachez les exploiter et développer une géostratégie économique...

LDB : Comment alors faire en sorte que les ressources de la RDC financent son développement comme ailleurs ?

JD : En RDC, certains ont parlé de la malédiction des richesses. Mais il a été dit clairement qu'il n'y a pas de malédiction des richesses. C'est un problème de gouvernance, de la vision collective que nous avons de notre pays. Il nous faut construire les outils de gouvernance rationnelle de la RDC. Nous sommes capables en moins de cinq ans de quitter le statut des pays pauvres très endettés pour devenir un pays à revenu intermédiaire. Ce qui manque, ce ne sont pas les moyens, mais la volonté politique, les qualités managériales pour y parvenir.

LDB : Quel est l'état de santé du MLC aujourd'hui ?

JD : Le MLC va se retrouver prochainement pour établir un programme clair en vue de faire des propositions concrètes en rapport avec la marche du pays. Nous ne voulons plus faire de la politique spectacle, ponctuée par des communiqués. Les Congolais ont besoin des solutions à leurs pro-

blèmes : les questions de la réforme du secteur de la sécurité, du secteur économique, la question de la décentralisation, les élections, etc. C'est sur cela que nous travaillons au MLC et, en temps utile, nous allons proposer aux Congolais notre projet de gouvernance pour faire en sorte que la RDC cesse d'être un nain avec des moyens colossaux. Un travail de réimplantation du parti est en cours pour nous mettre en ordre de bataille pour les prochaines élections provinciales, locales, municipales et autres.

LDB : Comment expliquez que même après l'incarcération de Jean Pierre Bemba, la Centrafrique continue d'être à feu et à sang ?

JD : Nous avons toujours dit sans accuser personne que le procès de Jean Pierre Bemba est politique. Nous avons toujours soutenu qu'il est victime d'un complot ou d'une méprise internationale. Nous avons toujours affirmé que ce qui s'est passé à Bangui entre 2002 et 2003 est une affaire centrafricaine qui n'a rien avoir avec les Congolais. Aujourd'hui les faits sont en train de nous donner raison. Je pense que les Centrafricains devraient au contraire décorer Jean Pierre Bemba quand bien même il y a eu des dérapages dont les auteurs avaient du reste été sanctionnés. Vouloir mettre tous les crimes commis en Centrafrique sur le dos du seul Congolais qu'il est me paraît excessif. La vérité est têtue, elle finira par triompher. Et aujourd'hui ou demain, Jean Pierre Bemba finira par rentrer en RDC en homme libre pour jouer le rôle qu'il est censé jouer en tant que fils de ce pays.

Alain Diasso

CPI

Jean-Pierre Bemba recompose sa défense

L'équipe sera composée de sept personnalités dont deux conseils, deux consultants et trois chargées de dossier.

Le président du Mouvement de libération du Congo et sénateur congolais, Jean-Pierre Bemba, vient de réaménagé sa défense. Il a librement désigné, par des lettres (confidentielles parce qu'elles contiennent des informations privées), M^e Peter Haynes, en qualité de conseiller principal de l'équipe assurant sa défense dans l'affaire qui l'a amené devant la Cour pénale internationale (CPI). Selon des informations émanant du bureau local de la CPI en RDC, ce premier désigné sera secondé dans cette tâche par M^e Kate Gibson, en qualité de conseiller adjoint.

Tenant compte de ces réaménagements, cette équipe en charge de la défense de l'ancien vice-pré-



Jean-Pierre Bemba

sident congolais est actuellement composée de M^e Peter Haynes, conseiller principal, M^e

Kate Gibson, conseiller adjoint, M. Gueneal Mettraux, consultant, Mme Melinda Taylor,

consultant ainsi que Mmes Natacha Lebaindre, Cecille Lecolle et Cindy Josseran, qui sont des chargées de gestion du dossier. On rappelle qu'après avoir perdu, par décès, l'un de ses avocats, Me Kwebe, et l'arrestation d'un autre membre de sa défense, Me Kilolo, pour subornation des témoins et de présentation de preuves fausses ou falsifiées, le sénateur congolais s'est vu obligé de choisir d'autres personnes pour le défendre devant la CPI où il est doublement accusé. D'abord pour crime de guerre et crime contre l'humanité ainsi que pour subornation des témoins. Open society justice initiative a noté que depuis décembre 2013, les juges de la CPI ont accédé à la demande de Jean-Pierre Bemba pour que Peter Haynes agisse en qualité de conseiller principal dans son procès pour crimes de

guerre. Alors que cet avocat anglais était jusque-là co-conseiller tandis que M^e Aimé Kilolo Mumbamba était conseiller principal. Dans une décision du 6 décembre 2013, les juges Sylvia Steiner (juge présidente), Joyce Aluoch et Kuniko Ozaki ont autorisé Me Haynes à agir en qualité de conseil du sénateur congolais « jusqu'à ce qu'il en soit décidé autrement ». Par ailleurs, Jean-Pierre Bemba a demandé aux juges, dans une note rédigée à la main datant du 5 décembre, une prolongation du délai pour étudier la composition de son équipe. Il a toutefois demandé aux juges de permettre à M^e Haynes de continuer à le représenter. La composition de cette équipe telle indiquée vient donc de confirmer les charges confiées à l'avocat britannique.

Lucien Dianzenza

AGRICULTURE

L'an 2013 marqué par la campagne agricole dans les onze provinces

Le secteur agricole de la RDC a enregistré des performances l'année dernière, lesquelles performances portent la signature du ministre de l'Agriculture et développement rural, Jean-Chrysostome Vahamwiti, qui a été au four et au moulin afin d'offrir aux Congolais les premiers fruits de cette campagne lancée à travers le pays, qui leur a donné du travail.

Le ministère de l'Agriculture et développement rural a été marqué au cours de l'année 2013 par la validation du Plan national d'investissement agricole (PNIA), qui a eu comme retombées l'organisation du premier business meeting en RDC, le financement sur fonds propre du gouvernement de la campagne agricole à travers la signature des contrats-programmes avec les gouverneurs de toutes les provinces de la RDC ainsi que la mise sur le marché kinois des premiers poulets du DAIPN, six mois après la signature du contrat de gestion de la ferme entre le gouvernement congolais et LR Group.

En effet, le gouvernement congolais a financé à hauteur de septante milliards de francs congolais les activités de la campagne agricole dans toutes les provinces du pays. À travers ce geste, le gouvernement, par le biais du ministère de l'Agriculture, avait pour



Les fruits de la campagne agricole

objectif de contribuer à l'amélioration de la production agricole, à la relance agricole et à la réduction de la pauvreté. Pour une bonne collaboration entre Kinshasa et les provinces, le ministre Jean-Chrysostome Vahamwiti et les gouverneurs des provinces avaient signé le Contrat-programme fixant les modalités de collaboration sur la mise en œuvre des projets inscrits dans la campagne 2013-2014. Le trésor public a décaissé vingt millions de francs congolais, en raison d'un million et demi de francs congolais par province.

Dans le cadre de cette campagne, le

ministre de l'Agriculture a lancé à Nkamba, au Bas-Congo, le programme national de réhabilitation de 700 km des routes de desserte agricole sur les 3.500 km ayant déjà bénéficié de l'entretien. L'année 2014 sera consacrée à la mise en place des provinces agricoles, cadres déconcentrés d'inspection et de supervision des activités agricoles à la base.

Les partenaires engagés à financer le PNIA

L'an 2013, c'est aussi l'organisation à Kinshasa du premier business meeting, au mois de novembre, pour le

financement du PNIA. Organisé par le ministère de l'agriculture et développement rural, ce forum de haut niveau, à en croire Jean-Chrysostome Vahamwiti, n'était pas une occasion de collecter des fonds au profit de l'État, mais plutôt un stimulus pour séduire le secteur privé à investir dans le secteur agricole, grâce aux deux mille opportunités d'investissements présentés aux quatre cents participants mobilisés. À la fin, séance tenante, les partenaires financiers et techniques, les communautés économiques sous-régionales et du secteur privé se sont engagés à financer le PNIA à hauteur d'environ un milliard et demi de dollars américains.

En outre, la relance du Domaine agro-industriel de la N'Sele (DAIPN) est devenue réalité grâce au partenariat établi entre le gouvernement et le groupe Israélien LR GROUP. Résultat : la mise en vente de la première production pilote des poulets de chair, soit vingt-six mille poulets, a été rendue possible, six

mois seulement après la signature du contrat. Après plus de trente ans, le ministre de l'Agriculture a donné en septembre 2013 le coup d'envoi solennel à partir de Bunia, en Province Orientale, de l'opération de vaccination du bétail dans six provinces de la RDC : Province Orientale, Maniema, Nord et Sud-Kivu, Kasai- Occidentale et Bas-Congo.

Des partenaires publics-privés à l'étranger

À l'issue de la huitième édition du salon international de l'agriculture, la sixième édition des assises de l'agriculture qui s'est tenue au Maroc, un accord de coopération en matière de pêche maritime et d'aquaculture et un mémorandum d'entente dans ce secteur-clé du développement ont été signés entre le ministre congolais de l'Agriculture et son homologue marocain, Aziz Akhannouch, ayant en charge l'Agriculture et la pêche maritime. Au mois d'août à Santiago del Estero en Argentine, Jean-Chrysostome Vahamwiti a également signé avec son homologue argentin, un accord de coopération dans le domaine de l'agriculture, l'élevage et la pêche et de l'agroalimentaire.

Gypsie Oïssa Tambwe

CROISSANCE

Le ralentissement de l'économie chinoise affectera la RDC

Les pays producteurs de produits de base africains dont l'Angola, l'Afrique du Sud et le Congo démocratique devront se préparer à des turbulences suite aux projections revues à la baisse de la Chine et d'autres pays émergents ayant des liens forts avec le système financier mondial.

Durant de nombreuses années, les pays émergents ont boosté la croissance mondiale, alimenté la demande internationale en matières premières et protégé l'Afrique subsaharienne des effets néfastes de la crise financière mondiale. Le Fonds monétaire international (FMI) avait fait état pour la première fois des répercussions du ralentissement de l'économie chinoise sur les pays producteurs de produits de base africains, dont l'Angola, l'Afrique du Sud et la RDC, en octobre 2013. À l'instar de la Chine, les projections ont été également réduites pour le Mexique, l'Inde et la Russie. En effet, au fil des années, la Chine est devenue le plus grand partenaire commercial de l'Afrique.

L'Empire du milieu est aussi un fournisseur incontournable de l'investissement et de l'aide. Ce géant d'Asie, deuxième plus grande économie du monde, a augmenté sa demande en matières premières africaines, notamment le pétrole, le cuivre et le platine. Toutefois, le ralentissement des économies émergentes n'occultent pas les perspectives « encourageantes » de croissance de l'Afrique subsaharienne qui connaît une expansion moyenne supérieure à 5% depuis dix années. Pour autant, les changements défavorables des prix des matières premières et les coûts de financement élevés sont présentés comme des potentiels risques à ne pas négliger. Le FMI a invité aussi les pays africains à se préparer aux effets d'entraînement possibles de la reprise dans les économies avancées. Cette reprise ouvrira la voie à une période de volatilité des marchés, et contraindra les pays émergents à de nouveaux défis.

Laurent Essolomwa

SCEV

La structure déterminée à asseoir les valeurs familiales

La décision a été prise à la paroisse Saint-Raphaël de Limete lors de la célébration du 43e anniversaire de l'œuvre de l'éducation à la vie initiée par la regrettée Sœur Betsy Brock en 1970.

Le Service central de l'éducation à la vie (SCEV) s'est fixé trois objectifs : travailler davantage avec les parents pour mieux asseoir les valeurs familiales dans l'objectif de constituer des familles solides qui soient de vraies oasis de paix et des moules du citoyen ; intégrer des enseignements spécifiques sur l'écologie humaine et la grammaire de la vie dans les programmes d'éducation à la vie destinés aux jeunes ; actualiser des programmes, de la documentation et des supports pédagogiques d'éducation à la vie, spécifiquement ceux utilisés dans le secteur non formel. Ces objectifs ont été définis par le directeur général ad interim

du SCEV, Gabriel Kissala.

Le directeur général ad interim a indiqué qu'au cours de l'année qui vient de se clôturer, sa structure a réalisé plusieurs actions. Au nombre de ces réalisations, il y a notamment la remise à niveau des éducateurs à la vie et l'animation d'une campagne pour la promotion des valeurs et des familles épanouies. Cette structure a également formé trois cent trente-sept nouveaux éducateurs. Elle a participé à l'atelier d'élaboration d'un programme national d'éducation à la vie familiale. Dans la Province Orientale et au Katanga, le SCEV a mené une grande campagne sur la promotion de la culture de la paix et la lutte contre les violences faites aux femmes, aux filles et aux enfants.

Aline Nzuzi

BAD

Approbation d'une prise de participation n'excédant pas 25 millions de dollars

Le montant est destiné au fonds panafricain de développement des infrastructures 2 (PAIDF 2) pour le développement des infrastructures dorsales de l'Afrique.

La prise de participation a été approuvée par le conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAD) le 17 décembre 2013 dans le PAIDF 2. Fonds de capital-investissement qui sera investi dans des projets des secteurs de l'énergie, des transports, de l'eau et de l'assainissement, des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des infrastructures de santé à travers le continent, les investissements du PAIDF 2 contribueront au développement des infrastructures dorsales de l'Afrique, appuieront la croissance économique et contribueront à la création d'emplois directs et indirects.

Selon la BAD, le déficit d'infrastructures adéquates constitue un obstacle majeur de l'environnement des affaires en Afrique. Le développement de nouveaux projets d'infrastructure, souligne-t-elle, contribuera à la croissance économique par le biais d'une compétitivité accrue, de l'augmentation des investissements directs étrangers et de l'amélioration des opportunités d'échanges commerciaux. « *Par ces canaux, les investissements dans des projets d'infrastructures contribueront à la réduction de la pauvreté en plus d'améliorer les conditions de vie des populations ciblées* », estime la BAD.

Un défi à relever

L'étude du diagnostic des infrastructures nationales en Afrique (Africa Infrastructure Country Diagnostic) a montré que chaque année, 93 milliards de dollars devraient être investis pour résoudre le déficit des infrastructures du continent. À en croire la BAD, l'accès

limité aux financements privés et, en particulier, au fonds propres et aux instruments de quasi-fonds propres constitue un défi majeur pour le développement de projets d'infrastructures privés. Le choix a été porté sur Harith General Partners qui dispose d'une des équipes les plus expérimentées du continent et qui peut ainsi adresser ces déficits avec le PAIDF 2 positionné par rapport à la concurrence. « *Nous sommes fermement d'avis que notre partenariat continu avec la BAD permettra de livrer encore plus de transactions innovantes dans le secteur des infrastructures comme nous le démontrons avec le projet d'énergie éolienne du lac Turkana au Kenya et du pont à péage Henri Konan Bédié à Abidjan* », a déclaré le directeur général de Harith General Partners.

Pour sa part, le chef du département du portefeuille du secteur privé de la BAD, Samuel Ekue Mivedor, a fait savoir que son institution s'appuie sur l'expérience acquise par Harith en tant qu'équipe au cours des six dernières années afin d'investir de façon stratégique et pragmatique dans les secteurs de l'énergie, des transports, des TIC, de l'eau et de l'assainissement, ainsi que des projets d'infrastructure de santé à travers le continent.

Pour rappel, en 2007, la BAD a approuvé un investissement de 50 millions de dollars dans le PAIDF 1 dont la gestion a été confiée à Harith General Partners créé à cet effet et qui est engagé dans neuf opérations. Les résultats du PAIDF 1 étant palpables, la BAD, à travers le PAIDF 2, capitalisera sur la qualité de la plate-forme d'investissement, l'expérience de l'équipe et les réseaux d'identification de projets développés par Harith au cours des six dernières années.

G.O.T.

EDEN

La populaire action évangélique conserve son privilège

Les mauvaises conditions météorologiques n'avaient pas eu raison de la détermination de nombreux Kinois à participer à la reprise solennelle d'Ensemble pour la délivrance de la Nation (Eden). Le Terrain Assossa fort animé était occupé au tiers de sa superficie le 29 décembre en fin de soirée, témoignage de la popularité de cette rencontre que même la pluie n'avait pas pu empêcher.

La grande réunion de prière en faveur de la RDC, tenue dans le cadre de l'action évangélique Eden, avait été décalée de deux bonnes heures en raison de la pluie qui tombait à quelques minutes de son début. Loin d'être timide, la relance de la démarche initiée en 2011 par feu Alain Moloto, quatre mois après sa disparition, était un moment fort. En effet, malgré que le ciel ne se décidait pas à devenir clément, l'on observait l'arrivée continue de gens en plus des premiers venus. L'on

précédentes du même genre qui rassemblaient des foules plus ou moins considérables sur le terrain vague en face du Boulevard Triomphal, la dernière rencontre d'Eden n'avait pas massé drainé de monde mais il serait mal penser que de croire qu'elle a perdu son privilège. Il était clair que l'échantillon venu au terrain Assossa attestait de l'importance qu'elle revêt encore en dépit de la disparition de son initiateur, le chantre Alain Moloto. Fait d'ailleurs ponctué par le prédicateur de la soirée, le pasteur Ngalasi. L'allusion faite au début de sa prêche, en guise d'introduction était limpide. « *Beaucoup avaient cru qu'Eden n'allait plus revivre. Mais la réalité c'est que nous sommes là. Eden ne vient pas d'un homme, Eden, c'est le fardeau que Dieu a donné à un homme. Et ce qui vient de Dieu ne disparaît pas. Nous pouvons tous passer mais ce*



Le pasteur Ngalasi en pleine prédication

pasteur Ngalasi, les habitués d'Eden ont semblé aussi confiants en l'avenir de cette action que l'était son initiateur. Ainsi, plus que jamais, ils ont,

mais aussi Clovis Santu qui assure la coordination du comité directeur d'Eden. Si le premier a exhorté l'assemblée à la prière en paraphrasant Jérémie 29 : 7 à la manière d'un ordre impératif : « *Priez pour la Nation dans laquelle vous vous trouvez car votre bonheur en dépend* », le second a ramené chacun à sa responsabilité quotidienne qui ne se limite à la prière. Clovis a exigé de tous l'obligation à s'investir pour un vécu plus sain quitte à contribuer, entre autres, à la préservation d'un environnement de vie salubre. C'était là un clin d'œil aux orientations d'Eden qui pense aboutir à un plein épanouissement de l'homme créé à l'image de Dieu.

l'assistance a rappelé à plusieurs l'épisode douloureux du deuil d'Alain Moloto. Alors réclamé à cor et à cri par la foule compatissante venue assister la famille et les proches de l'illustre disparu en août dernier, ce cantique passe depuis pour un chant de ralliement.

Il est apparu, le 29 décembre dernier, qu'une bonne frange de Kinois est plus que jamais déterminée à poursuivre ensemble la démarche dans laquelle s'était investi l'illustre disparu. Aussi, le lancement de l'opération 1 000 francs congolais par mois, est-il considéré à juste titre comme un engagement solennel à pérenniser la tenue des rencontres mensuelles à l'instar de celles tenues autrefois. Le retour souhaité de son lieu habituel de rendez-vous, à savoir la place du Boulevard Triomphal, traduit la volonté de chacun à son maintien. Eden reste bien une action d'évangélisation d'envergure. Ce ne serait pas exagérer de dire qu'elle est la réunion de prière interconfessionnelle la plus populaire qui soit du pays.

Nioni Masela



Clovis Santu animant un moment de louange

bravait le yoyo incessant de la pluie qui, tantôt fine tantôt assez abondante pour dégouliner, était quasiment omniprésente pendant presque tout le culte populaire de fin d'année. Certes, en comparaison aux

que Dieu a donné ne passera pas », a déclaré l'homme de Dieu. Et la date du prochain rendez-vous est même déjà connue, ce sera le 26 janvier. Acquiesçant au moyen d'acclamations les déclarations du

par leur présence, donné la juste preuve de leur engagement personnel à s'investir pour un devenir meilleur de la RDC. C'est du reste sur ce chapitre que se sont étendus les orateurs, le pasteur Ngalasi

Kitisa moto, un chant de ralliement

La louange et l'adoration avaient la part belle de ce dernier Eden de l'année 2013. Ainsi, l'attente prolongée de la rencontre proprement dite a eu un sacré prélude qui a largement contribué à mettre l'assemblée dans le bain de la prière. Le chant Kitisa moto, chanté à la fin en chœur par

OMS

L'organisation milite pour un système d'approvisionnement en médicaments fiable

Pour l'agence onusienne, un système d'approvisionnement en médicament est dit fiable quand il répond à certaines conditions.

Le système devra donc intégrer la gestion de l'approvisionnement dans le développement du système de santé, mettre sur pied une combinaison efficace de partenariats public-privé, veiller au maintien de la qualité des médicaments dans les circuits de distribution et réussir à améliorer l'accès aux médicaments essentiels.

L'organisation mondiale de la Santé (OMS) reste, par ailleurs, convaincue que l'efficacité des systèmes

d'approvisionnement en médicaments est intégralement liée à la solidité des systèmes de soins de santé. Ce qui implique des ressources humaines appropriées, un financement durable, des systèmes d'information complets, et la coordination entre partenaires et établissements de santé.

La réunion de tous ces éléments permettront d'assurer une disponibilité et une accessibilité ininterrompues en médicaments essentiels. Malheureusement, indique l'OMS, dans bien de pays en l'occurrence en Afrique subsaharienne, les stratégies d'approvisionnement en médica-



ments à long terme font défaut. Pour aider ces pays à surmonter cette difficulté, l'OMS a conçu des outils pour évaluer les systèmes de gestion de l'approvisionnement en médicaments dans les pays.

L'objectif visé est celui de recenser les forces du système dont il convient de tirer parti et les faiblesses auxquelles il faut remédier pour l'améliorer. L'OMS fournit des orientations et préconise des systèmes d'approvisionnement en médicaments sûrs et efficaces afin d'améliorer la disponibilité et l'accès aux médicaments essentiels.

Aline Nzuzi

VSV

L'organisation satisfaite du déroulement du projet « Droits humains pour tous »

Pour l'ONG, la réussite du transfert de compétences est soutenue par le travail appréciable abattu par les points focaux, qui ont déjà documenté, à mi-parcours de ce plan, plus de cent vingt cas de violations dans la zone d'action.

La voix des sans-voix pour les droits de l'homme (VSV) s'est dite satisfaite du parcours de son projet « Droits humains pour tous », la VSV à l'heure de transfert des compétences, mené avec ses points focaux dans certaines provinces du pays. Ce point de vue a été soutenu au cours d'une conférence de presse tenue, le 7 janvier, au Centre de rééducation pour handicapés physiques, à Gombe.

S'appuyant sur de nombreux cas documentés par les points focaux du projet, la VSV a fait constater qu'à mi-parcours, le bilan démontre que « les points focaux sont en train de contribuer à l'amélioration de la situation des droits humains (DH) dans les zones de l'action ».

Cette ONG a, par ailleurs, souligné que ce début d'amélioration de la situation des DH est rendue possible grâce à l'implication des autorités locales dans la mise en œuvre des activités du projet.

Dans le cadre ce projet, la VSV accompagne les points focaux dans l'accomplissement de leur mission, qui consiste à suivre de près la situation des DH, de rencontrer les autorités et d'échanger avec celles-ci en

vue d'obtenir leur implication en faveur de l'amélioration de la situation des DH dans la zone du projet.

Plus de cent vingt cas enregistrés À mi-parcours du projet, les points focaux ont déjà documenté, de mars à novembre de l'année dernière, cent vingt et un cas d'arrestations arbitraires et détentions illégales. Selon ce rapport, les auteurs de ces violations sont les policiers, les magistrats, les officiers de la police judiciaire, les militaires, les agents de police judiciaire, les agents des services de sécurité, etc. « Il revient à la VSV que la plupart de précités auteurs procèdent souvent aux arrestations arbitraires et détentions illégales dans le but de rançonner aux victimes des sommes d'argent dont les montants varient selon le rang social des personnes victimisées », a souligné l'ONG qui regrette que l'article 11 de la Constitution, qui stipule sur la responsabilité pénale individuelle, et des instruments régionaux et internationaux des droits humains soient, de fois, violés.

Le projet « Droits humains pour tous », cofinancé par la délégation de l'Union européenne en RDC, a été conçu par la VSV, pour une période allant de janvier 2013 à décembre 2014, en vue de contribuer, à long terme, au respect des droits et libertés fondamentales des populations dans la zone de l'action qui couvre les provinces de l'Équateur, du Bandundu, du Bas-Congo ainsi que les



Des membres du directoire de la VSV, devant l'assistance

deux Kasai où des points focaux sont implantés.

Dans le cadre de ce projet, la VSV s'emploie au transfert des compétences à seize organisations locales en matière de promotion et de protection des DH, en général, et de la mise en œuvre des activités du projet, en particulier. Selon la VSV, cette nouvelle approche de travail se justifie par le souci, non seulement de travailler en synergie avec des structures locales mais, également de partager sa longue expérience de travail professionnel sur le terrain « afin de faire bouger la

société civile de partout, même pour des dossiers sensibles ».

Lutte contre les antivaleurs

La VSV, qui s'est dite convaincue que l'amélioration de la situation des DH est tributaire de l'implication des autorités, à qui incombent, au premier plan, la promotion et la protection des droits de la personne humaine, a exhorté les autorités du pays à sévir contre le rançonnement dont la population est victime au travers des arrestations arbitraires et détentions illégales devenues monnaie courante et une source d'enrichisse-

ment illicite à travers le pays. L'ONG exige également des sanctions exemplaires avec des circonstances aggravantes assortie d'une réparation conséquente, notamment pour le cas de viol sur mineure dont l'administrateur du territoire de Gemena, à l'Équateur, serait l'auteur. Il a été noté que cette activité qui a réuni le directoire de la VSV, ses comités droits de l'homme à la base et les journalistes a permis également à cette ONG de procéder à un échange de vœux avec ces différents groupes.

Lucien Dianzenza

DIVISION 1

La Linafoot rend public le calendrier de la manche retour

La manche retour du championnat national de football débutera le 2 février, juste après la finale de la troisième édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan) à laquelle prend part la RDC. Cette phase retour s'achèvera le 6 avril.

La Ligue nationale de football (Linafoot) a publié, le 6 janvier, le calendrier des matches de la manche retour de la 19^e édition du championnat national de football. L'on retient que cette deuxième partie de la Division 1 débute le 2 février pour s'achever le 6 avril, avant la dernière partie du championnat qui se disputera entre les deux premiers de chaque groupe (A et B) pour enfin dégager le vainqueur de la saison 2013-2014 en RDC. La première rencontre du groupe A mené de main de fer par Mazembe opposera, le 2 février, au stade des Volcans de la commune de Birere à Goma, la formation locale Dauphins Noirs de au CS Makiso de Kisangani. Le même jour dans le groupe B dominé par l'AS V.Club, Shark XI FC affrontera OC Muungano au stade Tata Raphaël, probablement parce que le stade des Martyrs est déjà fermé pour les travaux de réfection en prévision de l'organisation par la RDC en 2015 de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations de moins de 23



ans. Voici le calendrier de toutes les rencontres de la manche retour de la Division 1

Groupe A

8^e journée 2 février, 5 février
Dauphins Noirs-Makiso, Don Bosco-Lupopo, FC MK-Nika et le 5 février Elima-Mazembe
9^e journée 8 février et 12 février
Lupopo-Nika, Dauphins Noirs-FC MK, Makiso-Elima et Mazembe-Don Bosco

10^e journée 16 février, 22 février et 23 février
Nika-Dauphins Noirs, Don Bosco-Elima, Makiso-FC MK et Mazembe-Lupopo
11^e journée 26^e février, 27 février, 28 février et 04 mars
Makiso-Mazembe, Lupopo-Dauphins-Noirs, Elima-Nika et Don Bosco-FC MK
12^e journée 05 mars, 08 mars, 12 mars et 15 mars
Nika-Mazembe, Dauphins Noirs-

Elima, Makiso-Don Bosco et FC MK-Lupopo
13^e journée 16 mars, 25 mars et 26 mars
Mazembe-Dauphins Noirs, Nika-Don Bosco, FC MK-Elima et Lupopo-Makiso
14^e journée 20 mars, 22 mars, 02 avril et 06 avril
Elima-Lupopo, Don Bosco-Dauphins Noirs, Nika-Makiso et Mazembe-FC MK

Groupe B

8^e journée Le 2 février, 04 février, 05 février
Shark XI FC-Muungano, V.Club-Tshinkunku, Lubumbashi Sport-Sanga Balende et DCMP-Rojolu
9^e journée 8 février, 09 février, 12 février
L'Shi Sport-DCMP, Sanga Balende-Muungano, Rojolu-Tshinkunku et Shark XI-V.Club
10^e journée 16 février, 19 février et 23 février
Tshinkunku-Sanga Balende, Muungano-L'Shi Sport, Rojolu-Shark XI et V.Club-DCMP
11^e journée 23 février, 26 février, 27 février et 01 mars
Tshinkunku-Shark XI, V.Club-Muungano, L'Shi Sport-Rojolu et Sanga Balende-DCMP
12^e journée 04 mars, 08 mars
L'Shi Sport-V.Club, Muungano-Tshinkunku, Sanga Balende-Rojolu et DCMP-Shark XI
13^e journée 15 mars, 16 mars
Shark XI-Sanga Balende, Muungano-DCMP, Tshinkunku-L'Shi Sport et Rojolu-V.Club / 14^e journée 22 mars, 02 avril et 06 avril
Rojolu-Muungano, DCMP-Tshinkunku-Shark XI -L'Shi Sport et V.Club-Sanga Balende.

Martin Enyimo

ENVIRONNEMENT

Le Renape initie une enquête sur les dangers des objets plastiques courants

Le 20 janvier 2014, l'application du décret 0485/2011 du 11 juillet 2011 interdisant la fabrication, l'importation et la vente des sachets au Congo, aura deux ans. Pour accompagner cette action gouvernementale, le Réseau national agropastoral et de l'environnement (Renape) a mené, à Pointe-Noire, une enquête sur les méfaits découlant de la cohabitation de l'homme avec les objets plastiques hors d'usage.

Sous la conduite de son président, Crépin Télinganou, le Renape a répertorié les objets plastiques courants utilisés dans les ménages, les administrations, les commerces. Des objets qui fi-

environnementale au même titre que les sachets ou sacs plastiques.

Selon l'enquête, près de 85 types d'objets plastiques usuels ou domestiques sont régulièrement utilisés dans les ménages, sur les lieux de travail, dans les usines, les commerces... Des objets qui ne sont jamais recyclés après usage. Les conséquences pour la santé humaine sont catastrophiques (maladies pulmonaires, diarrhéiques, choléra, fièvre typhoïde, paludisme). Jetés dans la nature, ces produits empêchent le ruissellement des eaux de pluies, appauvrissent le sol, polluent la nature ; bref ces produits posent un grave pro-

plastiques courants sont essentiellement : tables, chaises, lits, armoires, assiettes, verres, cuvettes, seaux, nappes de table, matériel informatique, coques de portable, emballages divers, jouets, chaussures, vêtements, stylos, pots, bouteilles, bidons, fûts, cuves, bacs à fleurs, tuyaux, mèches d'électricité, objets de plomberie, couches à jeter, préservatifs. Stylos, ordinateurs, porte-documents, classeurs, pneus, boîtes de colle, cachets... sont régulièrement utilisés dans les administrations ; tandis que dans les commerces, presque tous les produits ont une composition plastique. Les pharmacies, le secteur agricole, l'industrie pétrolière, sont quant



Crépin Télinganou, président du Renape

« Nous suggérons au gouvernement que la journée du 20 janvier soit une journée de réflexion sur la cohabitation harmonieuse entre les objets plastiques et l'homme. »

nissent le plus souvent non dans les poubelles mais sont, la plupart du temps, déversés dans la nature. Une véritable menace

blème de santé publique. Les résultats de l'enquête menée par le Renape indiquent que dans les ménages, les objets

à eux de grands consommateurs de matières plastiques. Pour le Renape, l'entassement des matières plastiques dans les

poubelles n'est pas sans conséquences puisque cela entrave le bon fonctionnement du travail des services de ramassage des ordures de la municipalité. Et le curage des eaux des rivières et des cours d'eau devient presque impossible à cause du déversement volontaire des matières plastiques et autres. Ce qui ac-

centue les crues et les inondations fatales aux habitations riveraines. Les écosystèmes (animaux, végétaux) paient aussi leur tribut du fait de la pollution et de l'écoulement difficile des eaux de surface.

Quelles mesures prendre ?

Ainsi, le Renape souhaite que le décret 0485/2011 du 11 Juillet 2011 s'applique aussi aux autres objets plastiques déversés dans la nature après leur utilisation. « Nous suggérons au gouvernement que la journée du 20 janvier soit une journée de réflexion sur la cohabitation harmonieuse entre les objets plastiques et l'homme. Au lieu d'utiliser des emballages plastiques qui circulent encore trop, nous proposons des emballages en carton, en papier ou en caissons de bois. Par ailleurs, le recyclage des objets plastiques par les fabricants, notamment les bouteilles, devrait être la préoccupation de tout industriel exerçant dans ce domaine », a indiqué Crépin Télinganou.

Le 20 juillet, le Réseau national agropastoral et de l'environnement (Renape) va lancer l'évaluation « Quartier et village le plus propre ». Au cours de la cérémonie, seront également distingués les gouverneurs de l'environnement sur la période 2006-2013, pour leur engagement au niveau des questions de protection de l'environnement en général et de la lutte contre les sachets en particulier.

Hervé Brice Mampouya



Une vue des matières plastiques polluant la nature

Le Cercle culturel pour enfants boucle les activités de l'année

Le Cercle culturel pour enfants (CCE) a présenté du 29 au 31 décembre dans différentes écoles du district de Hinda, dans le département du Kouilou, un spectacle de théâtre destiné à sensibiliser les enfants sur les règles d'hygiène élémentaires à observer.

Intitulée Kudia et Kubanza, la pièce de théâtre jouée par les enfants du CCE met en scène deux frères : Kudia, qui mange et défèque sans se laver les mains et consomme de l'eau non potable ; et Kubanza, qui respecte scrupuleusement les règles d'hygiène élémentaires en se lavant les mains avant et après chaque repas.

Mais Kudia tombe malade, vomit et fait de fortes fièvres. Désespérés, les parents et amis pensent qu'il faut l'emmenner à l'église pour le sauver. Les autres membres de la famille par contre décident d'aller consulter un médecin, qui confirme la négligence de Kudia à qui il prescrit un traitement médical et surtout lui demande de respecter dorénavant les règles d'hygiène. Le spectacle a été joué dans les écoles de Makola, Hinda, Tchibanda-Mboukou, Tchitondi et Louémé-Nangama. Chaque représentation a été suivie d'un échange entre les en-



Une scène de la pièce de théâtre Kudia et Kubanza (© Adiac).

fants, les comédiens et les organisateurs de l'activité. Le débat a été étayé par les dessins de Jusie Nsana, qui a transcrit la pièce en bandes dessinées, un support matériel qui va permettre aux enfants de se rappeler les règles d'hygiène. Cette action s'inscrit dans le cadre du Projet intégré

Hinda (PIH) initié dans le district par la société Eni Congo. Grâce à ce projet, qui bénéficie de l'assistance de l'ONG Médecins d'Afrique, des points de lavage des mains et des toilettes sont construits dans les écoles et des comptines sont enseignées afin de prévenir les maladies

d'origine hydrique. Le CCE a ainsi mis fin aux différentes activités sur la protection de l'enfant auxquelles il a pris part en 2013, dont la plus marquante aura été la Semaine de l'enfance organisée à l'Institut français du Congo du 7 au 12 octobre dernier : une rencontre in-

ternationale ponctuée par des conférences, des échanges, des animations et des spectacles autour de l'enfance pour célébrer le vingtième anniversaire de la signature par le Congo de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.

Hervé Brice Mampouya

FESTIVAL DES MUSIQUES ET DES ARTS

Le rendez-vous a lieu du 1^{er} au 5 mars prochain

Le Festival des musiques et des arts se tiendra du 1^{er} au 5 mars prochain au stade Tata Loboko, situé dans le troisième arrondissement de Pointe-Noire, Tié-Tié. Médard Mbongo, directeur de la maison MB Production et promoteur de l'événement, l'a annoncé la semaine dernière lors d'une conférence de presse organisée pour la circonstance, en présence du maire de l'arrondissement, Guy Edmond Loemba.

La deuxième édition du Festival des musiques et des arts accueillera comme invités de marque Oxy-Oxygène d'Universal Zangul, la sœur Marie, Richelle Elisé de Cotonou, les groupe Les Prestigieux de Dolisie et Pain chaud de Nkayi.

Ce festival s'est donné la mission de valoriser l'identité culturelle congolaise dans le domaine de la musique. La première édition,



Médard Mbongo pendant la conférence de presse (© Adiac).

qui s'est déroulée du 5 au 8 janvier 2013, a connu un écho international.

Cette manifestation regroupe des groupes de musiques chrétiennes et profanes de Brazzaville, de Kinshasa et d'ailleurs, ainsi que des groupes de théâtre et des comédiens. Cette année, elle aura la particularité de porter sur la formation et l'orientation des artistes congolais sur la scène internationale. Une visite guidée des différents sites touristiques du Kouilou profond sera également organisée.

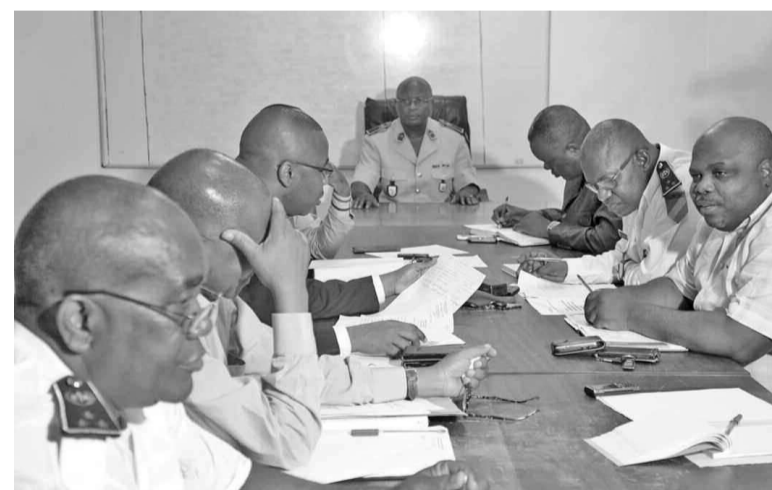
« Nous donnons aux jeunes talents la possibilité de se faire connaître », explique Médard Mbongo, précisant que le Festival des musiques et des arts se veut une plate-forme musicale permettant le brassage culturel et la promotion des groupes congolais. En avant-goût des festivités, le public ponténégrin a pu apprécier les animations de groupes comme « La fondation zoulou bad » et « Azah » (groupe chrétien), ainsi que le comédien Papa Chabani.

Prosper Mabonzo

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA POLICE

L'évaluation et la planification sont à l'ordre du jour

La réunion s'est tenue ce mardi 7 janvier au siège de la direction départementale sous la houlette de son directeur, le colonel Gaëtan Victor Oborabassi



Les participants à la conférence. (Adiac)

La conférence a abordé la question de l'évaluation annuelle des services de police et envisagé les perspectives de la nouvelle année 2014.

S'exprimant pour la circonstance, le colonel Gaëtan Victor Oborabassi a indiqué : « Il s'agit d'un moment propice aux échanges de vues entre les différents responsables de police des départements de Pointe-Noire et du Kouilou. Chaque responsable exposera les différents problèmes concernant sa structure notamment sur l'effectif, le matériel, l'aspect opérationnel, l'organisation du service ; il faudra aussi faire une projection sur l'ensemble des activités à mener pendant l'année 2014. »

Notons que cette rencontre a réuni plusieurs responsables de la police des départements de Pointe-Noire et du Kouilou, à savoir les chefs de secrétariat, les chefs de service départementaux, le commissaire central de la police de Pointe-Noire, les chefs des commissariats spéciaux et les chefs de commissariat de police de district.

Séverin Ibara

TENNIS DE TABLE

2014 dédiée à la formation technique des pongistes

La Fédération congolaise de tennis de table (Fécoten) a fait de l'encadrement des pratiquants de la discipline, l'une des priorités de l'année qui démarre.

Les responsables de la Fécoten sont déterminés à réunir les conditions pouvant permettre aux pongistes congolais de se faire des médailles aux onzièmes Jeux africains. En dehors des autres compétitions internationales auxquelles ils s'engageront bien avant. Pour ce faire, le président de la Fécoten, Henri Djombo, estime que la formation de haut niveau est l'unique clé capable d'ouvrir les portes de la gloire pour les athlètes nationaux.

Dévoiant donc les objectifs à atteindre cette année, le premier responsable de la fédération a expliqué que les pongistes prendront part à un stage technique à l'étranger notamment en Chine, pendant une année. Les athlètes, a-t-il précisé, ne quitteront le lieu de formation que lorsqu'ils auront une compétition à livrer. Après quoi, ils y reviendront pour poursuivre l'apprentissage. « La préparation des Jeux africains ne se fera en étant assis à Braz-

zaville sans confrontation avec les athlètes des autres pays ou encore sans formation adéquate », a déclaré Henri Djombo. Un déploiement des encadreurs dans les départements de l'intérieur du pays est par ailleurs prévu. L'objectif étant de réveiller les talents qui y somnolent. Encore que les équipes d'Enyé, de Pokola, d'Impfondo (Likouala), de la Sangha ainsi que celles des autres localités de l'interland ont prouvé leurs capacités lors du récent championnat national disputé les 28 et 29 décembre 2013 à Dolisie dans le département du Niari. Puisqu'ils ont glané des médailles là où les pronostics leur étaient défavorables.

L'affectation des entraîneurs sera suivie de la mise en place des ligues départementales au cours du premier trimestre de cette année, a assuré le président de la Fécoten. Sur toute l'étendue du territoire national, rappelons-le, il existe neuf ligues de tennis de table. Lesquelles ont d'ailleurs pris part au championnat national 2013. Des installations pour la pratique du tennis de table seront également construites dans ces localités, à en croire



Henri Djombo dévoile le programme d'activités 2014 de la Fécoten. Crédit photo Adiac

Henri Djombo.

Le budget qui permettra à la Fécoten d'exécuter ce programme est estimé à un milliard de FCFA. Le président de la structure souhaite que l'année 2014 soit meil-

leure en matière de financement par rapport à 2013. « L'année passée, la Fécoten n'a reçu que 150 millions de la part de l'État sur un milliard attendu. Soit 35% de la couverture des dé-

penses. Alors que la structure a finalement décaissé 425 millions dans le cadre de l'organisation, entre autres, de la Coupe d'Afrique des Nations et de la Coupe des clubs champions à Oyo dans le département, en juillet dernier », a-t-il expliqué.

Le bilan de l'année 2013

L'année écoulée, les performances des pongistes congolais ont été moyennes, selon Henri Djombo. Ils ont pris part à plusieurs compétitions internationales, glanant au total 17 médailles dont 2 en or, 5 en argent et 10 en bronze. Sur le plan des infrastructures, des salles de table ont été construites dans plusieurs localités de l'intérieur du pays notamment à Betou, Enyé et Impfondo. Sans compter celles de Pointe-Noire, de Brazzaville et le gymnase de tennis de table qui vient d'être construit à Dolisie, où se sont jouées la 10e édition du championnat national et la 9e édition de la coupe Denis Sassou N'Guesso. « L'œuvre se poursuivra cette année, pourvu que les moyens soient mis à disposition », a conclu Henri Djombo.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

L'ancien attaquant portugais Eusébio a tiré sa révérence

L'international portugais, d'origine mozambicaine, qui a fait les beaux temps du football de son pays adoptif, a succombé d'un arrêt cardio-respiratoire le 5 janvier à Lisbonne à l'âge de 71 ans.

Eusébio da Silva Ferrera est né le 25 janvier 1942 à Lourenço-Marquês, dans le quartier de Mafalala, ancien nom de Maputo, la capitale du Mozambique. C'est dans cette petite localité qu'il a débuté sa grande carrière footballistique. Le joueur n'avait que quinze ans. Son talent a convaincu les émissaires du club portugais SL Benfica qui ont débarqué avec lui dans leur pays le 16 décembre 1960. Alors que les indépendances soufflaient à grand vent dans le continent.

Arrivé au Portugal, Eusébio da Silva Ferrera a enflammé les stades en réalisant une carrière dorée assortie d'un riche palmarès. Il a, en effet, été près de onze fois champion du Portugal (1961, 1963, 1964, 1965, 1967, 1968, 1969, 1971, 1972, 1973 et 1975). L'attaquant a, par ailleurs, remporté à sept reprises le titre de meilleur buteur dudit championnat (1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1970 et 1973) outre celui de meil-

leur buteur de la Coupe du monde 1966 avec 9 réalisations. Ce mondial était, malheureusement pour Eusébio, remporté par l'Angleterre. Il s'est donc consolé avec les cinq coupes du Portugal empochées en 1962, 1964, 1966, 1969, 1970 et 1972. Le tableau de ce palmarès n'est pas exhaustif.

Au moins, ce renard de surface a

l'immortaliser. Un devoir de mémoire. Dans sa longue et riche carrière Eusébio da Silva Ferrera aura donc marqué 473 buts en 440 rencontres officielles pour son club Benfica. S'il faut tenir compte des matchs amicaux, les chiffres atteindront alors 638 buts en 614 matchs. Un record jusque-là indéboulonnable dans l'histoire du football portu-



Eusébio da Silva Ferrera

été immortalisé au Portugal plusieurs années avant sa mort. Puisqu'au stade de la Luz, le plus grand du pays, une place lui était déjà réservée à vie dans la loge officielle. À l'entrée, une statue en bronze à son effigie est érigée pour

gais. Même si Cristiano Ronaldo, regrettant la mort d'Eusébio, tente d'en faire autant. Un peu plus que Louis Figo, Nuno Gomes, Rui Costa... La date de l'inhumation du grand footballeur reste à déterminer.

Rominique Nerplat Makaya

COUPE DE LA CAF

Cara amorce sa mise au vert à Djiri

Le Club athlétique Renaissance Aiglon (Cara), qui figure parmi les représentants congolais en compétitions africaines, a déjà commencé sa préparation dans l'espoir d'aller le plus loin possible.

Cara s'est fixé pour objectif de marquer positivement son retour sur la scène footballistique continentale après près de quatre ans d'absence, sa dernière participation datant de 2009. Cette année-là, l'équipe était écartée de la compétition dès le premier tour par Primero d'Angola. Pour l'édition 2014 de la Coupe de la Confédération africaine, Cara veut faire mieux en commençant par dépasser le tour préliminaire. Ainsi, l'équipe a démarré les séances d'entraînement pour faire des réglages techniques. Après quoi, les joueurs s'envoleront pour la RD-Congo, afin de prendre part à un tournoi dont les clubs participants sont : Mounana du Gabon, MK de Kinshasa et V Club de RD-Congo qui organise la compétition du 16 au 23 janvier. Ce tournoi permettra à Cara d'avoir une compétition dans les jambes avant d'entrer de plain-pied en Coupe de la CAF. D'autant plus que le championnat national, qui devait servir de mise en jambes des représentants congolais en compétitions africaines, tarde à commencer.

Dans le cadre de cette préparation, l'ossature de l'équipe ainsi que le staff ont été renforcés. Des sources sûres expliquent qu'un entraîneur en provenance de RD-Congo a été recruté. L'adjoint, Cédric Nanitélamio, ayant conduit l'équipe à la quatrième place du championnat national, est maintenu à son poste. C'est de cette perfor-

mance que découle la qualification de Cara en Coupe de la confédération africaine cette saison.

Par ailleurs, des joueurs comme Éric Niemba, ancien sociétaire de l'AC Léopards, Nguimbi en provenance de Tongo FC, Mouanda qui était à l'AS Cheminots ont regagné Cara. La liste n'est pas exhaustive. Pourtant, les noms des joueurs sélectionnés pour cette campagne africaine ont déjà été envoyés à la CAF.

Jean François Ndengué annoncé à Cara

Le bruit selon lequel l'ancien président de la section football des Diables noirs serait désormais à la tête de Cara court les rues de Brazzaville. Ce qui est contraire à la version officielle. Car, pour l'heure, les pourparlers entre les membres du conseil d'administration du club et Jean François Ndengué, qui serait disposé à servir Cara, se poursuivent. Les joueurs acquis à sa cause sont également prêts à suivre le chemin de leur mentor. L'assemblée générale électorale de Cara, qui était prévue pour le 12 décembre, sera sans nul doute reportée, le temps de finaliser l'affaire.

Pour rappel, lors du tour préliminaire de la coupe de CAF, Cara, première équipe congolaise à avoir remporté le sacre continental en 1974, a pour adversaire le FC Malakie du Soudan du Sud. Cette équipe, qui a remporté le championnat du pays, participe pour la première fois de son histoire à une compétition africaine, le Soudan du Sud ayant vu le jour le 9 juillet 2011. Peut-être l'expérience de Cara fera-t-elle la différence...

R.N.M.